Engagement local en faveur de l'inclusion des Roms

Étude de localité
Strasbourg (France), 2016

Auteure : Myriam Niss
Contributrice : Bianca Faragau-Tavares

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ: le présent document a été commandé par contrat par l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA) pour le projet Engagement local en faveur de l'inclusion des Roms. Les informations et les opinions contenues dans le document ne reflètent pas nécessairement les opinions ou la position officielle de la FRA. Le document est mis à la disposition du public dans un souci de transparence et à titre informatif uniquement et ne constitue ni un conseil juridique ni un avis juridique.

Table des matières

1. Résumé 3
2. Description du contexte local 4
    Les communautés roms à Strasbourg 4
    Description du contexte local 5
    Stratégie d'intégration des Roms à Strasbourg 6
    Mise en œuvre du projet de recherche LERI à Strasbourg 9
    Cartographie des parties prenantes et des institutions du projet LERI .. 10
        L'équipe de recherche LERI locale 11
    Principaux besoins de la population rom à Strasbourg et sélection de l'axe d'intervention principal 12
        Évaluation préliminaire des besoins 12
        Confirmation de l'évaluation des besoins 14
3. Méthodologie de RAP employée 16
    Considérations éthiques 18
4. Description des interventions locales : buts, partenaires, processus et résultats 19
    Objectifs généraux du projet de recherche LERI 19
    Interventions dans le cadre du projet de recherche LERI 22
        Ateliers de théâtre 22
        Atelier de musique et d'enregistrement d'un CD (septembre 2014-octobre 2015) 29
        Atelier de photographie (juin-juillet 2014, juin-juillet 2015) 30
        Atelier de cuisine (18 octobre 2015) 32
        Groupes d'expression (juin-juillet 2016) 33
    Activités de suivi et d'évaluation 37
        Pertinence des activités passées prévues dans le cadre du projet de recherche LERI 38
        Résultats des activités passées : ont-elles apporté un plus et comment ? 39
5. Analyse, discussion et enseignements tirés 41
    Facteurs influençant l'efficacité des interventions LERI 41
    Enseignements tirés et suggestions pour l'avenir 42
        Conception de projet 42
        Activités mises en œuvre et leur déroulement 43
        Relations entre les différentes parties prenantes 44
    Projets pour l'avenir 45
6. Conclusions et recommandations 46
7. Informations complémentaires 48

1. Résumé

Le projet de recherche locale LERI à Strasbourg[1] était axé sur le renforcement des capacités des citoyens roms de l'Union européenne vivant en France, résidant dans des zones temporaires d'intégration[2], afin qu'ils s'expriment, s'engagent et jouent un rôle actif dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de projets. Mis en œuvre en coopération avec la Mission Roms de la mairie et des ONG actives dans le domaine, le projet combinait des activités de renforcement des capacités, telles que des groupes d'expression et de discussion, des ateliers participatifs de théâtre social, de cuisine, de photographie et de musique ; certains adressés aux enfants et d'autres aux adultes roms.

Le projet visait à améliorer la communication entre les autorités locales, les ONG et les communautés roms afin de faire en sorte que la participation soit significative. Le projet de recherche LERI a notamment encouragé une plus grande intégration des Roms à Strasbourg en aidant ceux-ci à s'exprimer et à améliorer leur niveau de français. La maîtrise du français est une condition *sine qua non* pour accéder au marché du travail et au logement ou aux prestations sociales en France. Les activités étaient pour la plupart adressées aux résidents des deux espaces d'insertion de Strasbourg, tant roms que non roms, qui sont essentiellement originaires de Roumanie.

Les résultats de l'étude de localité montrent qu'il est possible de mettre en place des activités et des projets non seulement pour mais également avec la communauté rom. Ces projets contribuent à leur autonomisation en favorisant tant leur processus d'intégration dans la société française que la reconnaissance de l'égalité de leurs droits en tant que citoyens de l'Union européenne. S'il a été difficile de mettre en œuvre un processus entièrement participatif, la principale recommandation de l'étude est d'axer les projets d'insertion des Roms sur le développement de l'autonomie des Roms afin qu'ils puissent, à l'avenir, participer pleinement à l'élaboration des projets.

Mots clés/étiquettes : espaces temporaires d'insertion ; communauté rom ; théâtre social; ateliers participatifs; autonomisation des Roms ; groupes d'expression ; mairie.

---

[1] Le projet de recherche LERI à Strasbourg a été mis en œuvre en deux phases. La première phase s'est déroulée en 2015 sous la direction de l'experte de terrain locale précédente (qui a malheureusement dû se retirer du projet pour des raisons de santé). La deuxième phase du projet de recherche LERI a débuté en avril 2016 et a été mise en œuvre par l'experte de terrain locale, Myriam Niss. Cette étude de cas présente donc une analyse complète des deux activités mises en œuvre au cours de la première phase du projet de recherche LERI et les conclusions de la deuxième phase du projet mise en œuvre entre mai et juillet 2016 et qui s'est poursuivie en août-septembre 2016. Étant donné que l'experte de terrain locale, Myriam Niss, n'a pas participé à la première phase du projet, le présent rapport est basé sur les conclusions des entretiens qu'elle a menés avec les participants et les principales parties prenantes au projet LERI.

[2] Connues sous le nom d'« espaces d'insertion », comme les appelle la mairie de Strasbourg.

2. Description du contexte local

Les communautés roms à Strasbourg

En 2013, Strasbourg comptait 280 114 habitants tandis que l'Eurométropole de Strasbourg en comptait 483 194[3]. Strasbourg a été classée 3e ville de France pour sa qualité de vie[4]. D'un autre côté, Strasbourg est l'une des dix villes de France où les inégalités sont les plus marquées[5]. La mairie de Strasbourg a produit un diagnostic approfondi en juin 2011[6]. Ce diagnostic montre que bien que la qualité de la vie à Strasbourg soit en moyenne relativement élevée, le nombre de familles monoparentales est en augmentation, tout comme le prix moyen des loyers ainsi que le taux de chômage, en particulier chez les jeunes, les étrangers et les personnes non qualifiées. En découle de sérieuses disparités entre les différents groupes de population : les Roms, en particulier, cumulent souvent plusieurs difficultés et, en conséquence, se trouvent menacés d'exclusion sociale et de pauvreté.

Strasbourg a de tout temps été une ville carrefour. Elle est aussi imprégnée d'humanisme rhénan, ce qui en fait une ville ouverte aux étrangers et aux visiteurs. Située à la frontière avec l'Allemagne, Strasbourg est une ville cosmopolite, grâce à ses 45 000 étudiants et à la présence d'institutions européenne (le Conseil de l'Europe, le Parlement européen et la Cour européenne des droits de l'homme).

En ce qui concerne l'immigration, la municipalité actuelle de Strasbourg évalue de façon récurrente ses valeurs d'inclusion, sa volonté de réduire les inégalités et son engagement dans la lutte contre la discrimination. De nombreuses associations et ONG s'attèlent expressément à améliorer la situation des migrants.

Le droit français ne permet pas de collecter des statistiques de population basées sur l'ethnicité. C'est pourquoi il n'existe aucune estimation officielle du nombre de Roms en France. Toutes les estimations sont basées sur des auto-déclarations et sur les langues parlées. Cela étant dit, on estime qu'environ 5 000 Roms vivent actuellement à Strasbourg. Parmi eux, 3 000 sont des Manouches (depuis 1424), 500 environ sont des Gitans du sud de la France (établis dans la région il y a 50 ans), et 500 environ des Yéniches. Ce sont tous des citoyens français. Environ 1 000 Roms sont récemment arrivés des pays d'Europe orientale, essentiellement de Roumanie, mais certains proviennent de Hongrie et de Bulgarie. Ce chiffre inclut tous les citoyens de l'Union européenne roms qui vivent à Strasbourg depuis quelque temps et ceux qui vivent dans des maisons ou des appartements avec leurs familles. Ils sont ainsi déjà intégrés en tant que citoyens de Strasbourg. En

---

[3] Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) (2013). *Recensement de la population*. Disponible à l'adresse suivante: https://www.insee.fr/fr/statistiques/2021173?geo=COM-67482

[4] Commission européenne (2015). *Quality of life in European cities*. Disponible à l'adresse suivante: http://ec.europa.eu/regional_policy/sources/docgener/studies/pdf/urban/survey2015_en.pdf

[5] Observatoire des inégalités (2011). *Qui sont les pauvres en France ?* Disponible à l'adresse suivante: http://www.inegalites.fr/spip.php?page=comprendre_outilspourcomprendre&id_article=1372&id_rubrique=207

[6] Direction des solidarités et de la santé (2011). *Les inégalités à Strasbourg. Synthèse du diagnostic.* Disponible à l'adresse suivante: http://media.strasbourg.eu/alfresco/d/d/workspace/SpacesStore/9490a298-c9c7-48b3-a4b7-9225438366dc/synthese-diagnostic-inegalites-strasbourg.pdf

moyenne, les citoyens de l'Union européenne roms qui vivent à Strasbourg sont plutôt pauvres et ont un faible niveau d'étude.

Sur les 5 000 Roms qui vivent à Strasbourg, 250 environ résident dans des «espaces temporaires d'insertion» (l'Espace 16 et l'Espace Hoche), tandis que 50 autres Roms vivent dans des camps « tolérés », ce qui signifie qu'ils sont autorisés à y séjourner mais qu'ils ne bénéficient d'aucune aide sociale spécifique sur le terrain.

Description du contexte local

La présence de camps illicites dans lesquels des citoyens de l'Union roms résident sur le territoire de Strasbourg remonte au début des années 90, lorsque la migration des populations roms en ville a commencé à se développer[7]. Ce phénomène a pris de l'ampleur en 2007 avec l'élargissement de l'Union européenne aux pays d'Europe centrale et orientale, qui a vu de nombreux Roms pauvres migrer en quête d'une vie meilleure. Dans le même temps, l'ancien président français, Nicolas Sarkozy, a mis en œuvre l'« aide au retour »[8], qui consistait à proposer aux ressortissants étrangers de l'Union européenne au chômage[9], la somme de 300 EUR par adulte et 100 EUR par enfant pour qu'ils rentrent dans leur pays d'origine.

Ce problème a principalement été pris en charge en tentant d'augmenter la capacité d'accueil et le nombre d'espaces d'installation et de réduire ainsi le besoin de camps illicites. Le changement de gouvernance locale en 2008 a permis à une nouvelle dynamique de voir le jour. L'adjointe au maire se souvient avoir « *découvert des zones de non-droit : des camps de Roms au bord de l'autoroute (...) »*[10] La mairie a alors décidé de mener une « *politique humanitaire, [mais] discretement pour éviter d'attirer les extrêmes* ». Cela signifie que la municipalité a envisagé des mesures en vue d'améliorer les conditions de vie des citoyens de l'Union roms vivant dans des bidonvilles : cette décision a conduit à la mise en place des deux « espaces temporaires d'insertion ». Après le discours de Sarkozy sur les migrants et les Roms[11], la municipalité de Strasbourg a voulu prendre le contre-pied et mettre au point une politique d'insertion des Roms affirmée.

En septembre 2011, le sommet des maires, en coopération avec le représentant du secrétaire général du Conseil de l'Europe pour les questions roms, a réuni tous les représentants des municipalités et des régions de Strasbourg, des institutions européennes et des organisations roms afin d'échanger des

---

[7] Entretien personnel avec un représentant de la Mission Roms, 6 mai 2016.

[8] Gouvernement français (2006). Circulaire interministérielle nº DPM/ACI3/2006/522 du 7 décembre 2006. Disponible à l'adresse suivante: http://www.gisti.org/IMG/pdf/circ_dpmaci32006522.pdf

[9] Dans la pratique, cela concernait essentiellement les citoyens de l'Union européenne roms.

[10] Libération (2011). Roms : quand les mairies expérimentent des solutions concrètes. Disponible à l'adresse suivante: http://www.liberation.fr/societe/2013/06/11/roms-quand-les-mairies-experimentent-des-solutions-concretes_909584

[11] Libération (2010). Sarkozy dégaine les clichés et cible les immigrés. Disponible à l'adresse suivante : http://www.liberation.fr/france/2010/07/31/sarkozy-degaine-les-cliches-et-cible-les-immigres_669574

expériences et des pratiques à l'appui de l'intégration de la population rom[12]. Les débats ont essentiellement porté sur la relation entre les autorités locales et régionales et la communauté rom. Ils ont mis en évidence la nécessité de mettre en œuvre des politiques actives de lutte contre l'exclusion et la discrimination.

Stratégie d'intégration des Roms à Strasbourg

En 2011, la ville de Strasbourg a mis en place le premier « espace temporaire d'insertion », baptisé « Espace 16 », qui se trouve derrière la gare, à proximité du centre-ville. L'Espace 16 a été mis en place à la suite d'une analyse sociale complexe réalisée par la mairie concernant la population rom et ses besoins en matière d'intégration. L'objectif était de trouver une solution provisoire à une situation d'urgence, à savoir l'évacuation de différents camps illicites qui étaient jugés dangereux en raison du risque d'insalubrité et d'incendie[13]. L'objectif principal de ces « espaces temporaires d'insertion » est d'intégrer la population rom et d'améliorer ses conditions de logement. La municipalité a expliqué qu'elle souhaitait offrir une solution d'hébergement temporaire afin d'améliorer les conditions de vie à long terme. L'idée était de mettre en œuvre un processus d'intégration progressif dans lequel les travailleurs sociaux suivraient les progrès accomplis et apporteraient leur assistance afin:

1. d'aider les Roms à apprendre le français,
2. de les aider à trouver un emploi, *et*
3. de les aider à accéder au logement en appartement et à ainsi quitter l'espace d'insertion.

Ce processus d'intégration progressif, qui commence par la solution temporaire de l'espace d'insertion, se voulait une amélioration durable des conditions de vie des Roms.

L'Espace 16 accueille un nombre stable de personnes (140 personnes environ, qui vivent en famille). Cette stabilité masque cependant des variations considérables dans le temps. Par exemple, la fermeture du bidonville de la « petite forêt » au début de 2015 a vu 11 familles (45 personnes) être relogées dans l'Espace 16. L'Espace 16 constitue un espace plus sûr, qui est gardé la nuit. L'association Horizon Amitié, en accord avec la mairie, possède un bureau sur place qui suit ces communautés afin de garantir une intégration durable. L'équipe sociale d'Horizon Amitié se concentre sur l'intégration sociale, l'éducation des enfants à la vie en communauté et l'assimilation des différents codes sociaux français.

En janvier 2013, la mairie a mis en place un nouveau service administratif, la Mission Roms. L'objectif était « *de disposer d'un véritable cadre stratégique pour l'inclusion des Roms, conformément aux orientations et aux valeurs de l'État français, de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe, qui apporte des*

---

[12] Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe (2011). Sommet des maires sur les Roms à Strasbourg « Bâtir la confiance mutuelle sur le terrain »,22 septembre 2011. Note disponible à l'adresse suivante: http://www.coe.int/t/congress/Sessions/20110922-Roma-Summit/default_fr.asp

[13] Entretien personnel avec l'adjointe au maire, mars 2015.

réponses conjointes innovantes aux questions de sécurité, de santé, d'éducation et d'emploi[14] ».

La Mission Roms a plusieurs objectifs, tels que :

- améliorer la collaboration entre les parties prenantes dans le domaine de l'intégration des Roms,
- favoriser l'employabilité de la population rom,
- surveiller les conditions d'hébergement et éliminer les bidonvilles.

Le résultat des élections locales de 2014 et des élections nationales de 2015 a assuré la stabilité politique nécessaire pour que Strasbourg poursuive la mise en œuvre des projets d'inclusion des Roms, notamment les interventions locales LERI.

En décembre 2013, la Mission Roms a installé le deuxième village temporaire, l'Espace Hoche, sur un terrain militaire, afin de remplacer le campement illégal de « Saint-Gall », situé dans le quartier de la Montagne verte, deux kilomètres à l'ouest du centre-ville. L'Espace Hoche, éloigné de la ville (15 km), compte environ 20 caravanes qui hébergent 108 personnes et reçoit une aide sociale continue de la Croix-Rouge et de la Mission Roms. La Croix-Rouge est présente en permanence, avec le support d'un gardien sur place. La Mission Roms se rend aussi sur place presque quotidiennement. Des installations sanitaires, des lave-linge, un espace de relaxation commun, une salle d'activités pour les enfants, et des installations de gestion des déchets ont tous été installés sur le site. Le site est cependant provisoire et sa création était motivée par l'urgence de trouver une solution à la situation dans le camp de Saint-Gall. Dans ces conditions, il était difficile de procéder à des évaluations du travail social. Toute la population du camp de Saint-Gall, sans exception, a été transférée à l'Espace Hoche.

Cet espace n'a pas été choisi par la municipalité, mais constituait la seule possibilité d'urgence de trouver un espace plus adapté afin de tirer les Roms des bidonvilles dans lesquels ils vivaient à Saint-Gall, dans des cabanes et des tentes précaires. La Croix-Rouge a eu du mal à gérer cette distance (de l'école, du travail, du centre-ville), car il n'existe aucun transport public dans cette zone. En 2016, la municipalité a acheté un terrain situé plus près de la ville, avec une meilleure accessibilité aux transports publics. Il est à présent en train d'être préparé et aménagé en vue de transférer les résidents de l'Espace Hoche dans ce nouvel Espace Villette (Strasbourg-Cronenbourg) au cours de l'été 2017.

Il ne reste actuellement (juin 2016) que deux camps « tolérés », qui sont des campements informels, qui ne sont ni administrés ni supervisés par la municipalité, mais qui n'ont pas encore fait l'objet d'expulsions forcées : l'Impasse de l'écluse et la Bretelle de l'Elsau. Les résidents de ces camps ont des contrats avec la Ville : ils doivent partir en décembre 2016, certains d'entre eux pour des appartements en ville, et le reste pour un des espaces temporaires d'insertion. Le petit camp de Hongrois, rue de Rothau, (cinq familles) est à présent vide, car

[14] Extrait du texte officiel de l'adjointe au maire avant la mise en œuvre de la Mission Roms.

certains de ses résidents ont trouvé des appartements tandis que d'autres ont eu la possibilité d'emménager à l'Espace 16[15].

Figure 1. Carte des espaces d'insertion à Strasbourg

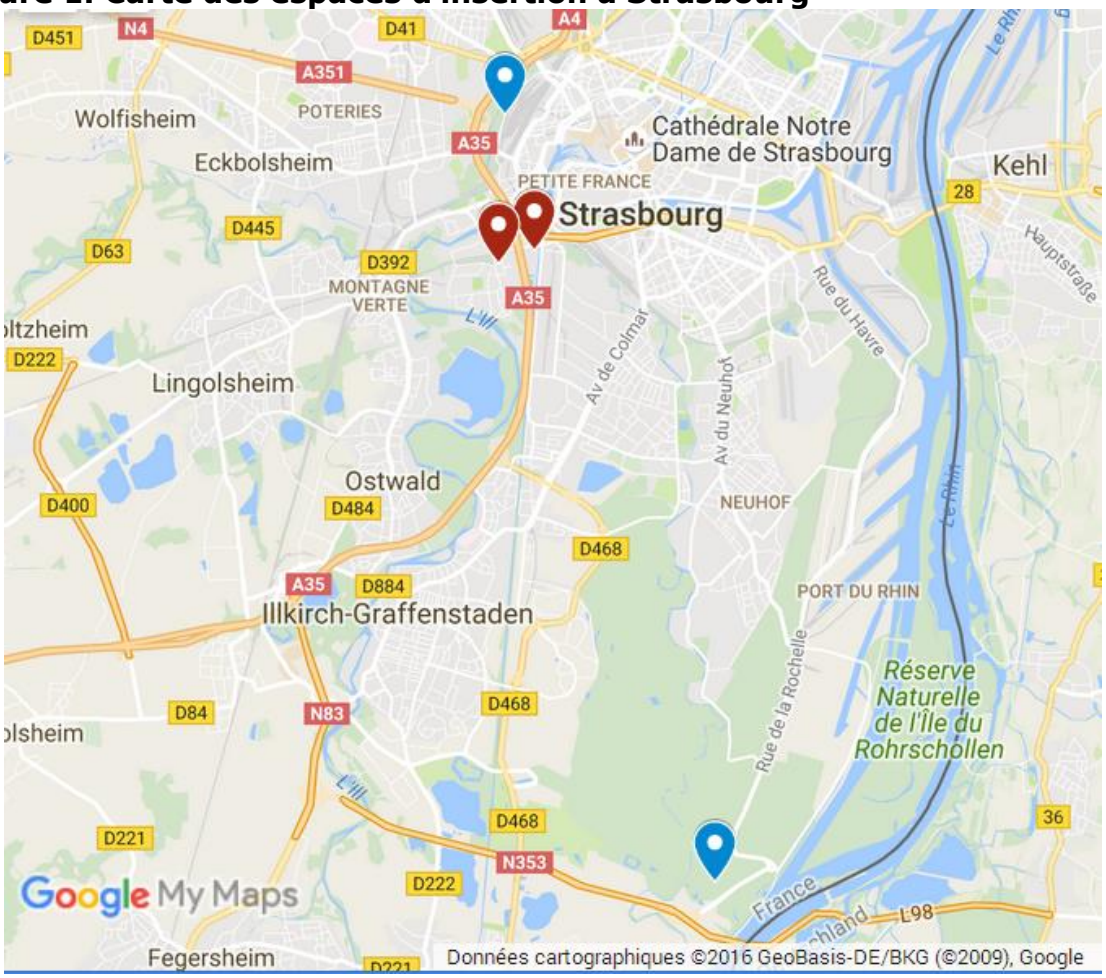

Source : Google maps 2016

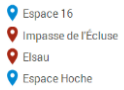

Légende :
bleu : espaces d'insertion
rouge : camps« tolérés »

Dans ces « espaces temporaires d'insertion », les Roms vivent en communauté très soudée, plutôt isolée du reste de la ville. À l'exception des enfants qui vont à l'école, ils ont peu de contacts avec les autres résidents de Strasbourg. À l'Espace 16, cependant, ils vivent près de la gare de Strasbourg et se promènent dans les rues et les parcs à proximité et accompagnent leurs enfants à l'école. À l'Espace Hoche, où la communauté vit loin de la ville de Strasbourg, les Roms n'ont des contacts qu'avec les membres de cette communauté locale, les travailleurs sociaux et les gardes.

Les Roms ne restent généralement que deux ans dans ces espaces d'insertion, parce que « *c'est le temps nécessaire pour comprendre les codes de la société*

[15] Entretien personnel avec un représentant de la Mission Roms, 5 avril 2016.

d'accueil », étant donné que la Ville de Strasbourg veut *« mettre les personnes à contribution pour trouver des réponses à leurs demandes »*[16]. La Mission Roms applique ces objectifs aux espaces d'insertion : *« L'idée est que les personnes doivent travailler ensemble. Par exemple, même si les personnes ne sont pas habituées à vivre en collectivité, il n'y a pas de personnel chargé du nettoyage, elles doivent le faire elles-mêmes, collectivement »*[17].

Des contrats sont signés entre les résidents des deux espaces et la mairie, qui prévoient des conditions strictes. Ils stipulent certaines exigences à respecter pour vivre dans l'espace d'insertion : un loyer de 30 EUR pour la caravane, qui leur est prêtée, et l'obligation de scolariser leurs enfants et de mener « *une vie sociale calme et paisible sur le site* ».

Mise en œuvre du projet de recherche LERI à Strasbourg

Strasbourg a rejoint le projet de recherche LERI plus tard que les autres municipalités. La mairie de Strasbourg a découvert le projet lancé par la FRA en 2014. Comme cela leur a été présenté, le projet LERI visait à « *mettre en réseau des villes qui avaient des pratiques intéressantes sur la question des populations roms* »[18]. Le lien a été établi par l'expert de terrain de Lille, qui savait que de bonnes pratiques étaient en place à Strasbourg dans le cadre de la politique active de la municipalité à l'égard de l'intégration des Roms. En tant qu'interlocuteur privilégié LERI de la FRA en France, il était à la recherche de ce genre de bonnes pratiques dans d'autres villes du pays.

Le responsable politique chargé de la Mission Roms à Strasbourg, un militant engagé, a expliqué comment l'intérêt pour une collaboration avec le projet de recherche LERI de la FRA s'était développé :

« *J'ai toujours défendu, dans mes engagements, l'idée qu'il fallait associer les personnes à leur avenir et à leur destin. Et j'étais très curieux de voir comment les autres pays abordaient le problème des migrants roms »*[19].

Ce responsable politique était déterminé à faire avancer la question. Avec l'aide de l'adjointe au maire chargée des questions sociales, il est parvenu à convaincre la municipalité d'élaborer une politique sociale forte pour l'intégration des Roms. Le résultat a été la création de la Mission Roms.

La Mission Rom a apporté une précieuse contribution au projet de recherche LERI. À ce jour, c'est le principal promoteur d'idées et de projets axés sur les Roms vivant dans les espaces temporaires d'insertion (et sur ceux qui ont déjà quitté les espaces d'insertion et vivent en appartement) à Strasbourg. Cet état d'esprit a facilité la collaboration dans le cadre du projet LERI à Strasbourg.

---

[16] Entretien personnel avec un représentant de la Mission Roms, 5 avril 2016.
[17] Entretien personnel avec un représentant de la Mission Roms, 5 avril 2016.
[18] Entretien personnel avec un représentant de la Mission Roms, 5 avril 2016.
[19] *Ibid.*

Les promoteurs du projet LERI étaient intéressés par ce qui était déjà en cours à Strasbourg[20]. Il est donc important de noter que l'entrée de Strasbourg dans le projet LERI est liée, outre l'élaboration d'activités et l'adoption d'une approche participative active et basée sur la recherche, à une attente d'échanges entre les villes et les pays concernés par le programme.

Rétrospectivement, la personne chargée de la Mission Roms a déclaré : « *Le projet LERI et le projet de la Ville de Strasbourg étaient sur la même longueur d'onde : un vif intérêt pour l'amélioration de la vie des Roms était au cœur de ceux-ci ».*[21] En outre, les projets artistiques avec les associations avaient déjà commencé. Le projet LERI pouvait aussi être l'occasion, grâce à sa participation financière, de mettre en œuvre davantage d'activités visant à améliorer l'autonomie, l'expression et la conscience de soi des Roms.

Cartographie des parties prenantes et des institutions du projet LERI

Un réseau bien établi d'acteurs locaux de Strasbourg a contribué à la conception, à la mise en œuvre, à l'évaluation et à la gestion du projet LERI. Les parties prenantes et leurs rôles sont récapitulés dans le tableau ci-après, ainsi que l'espace d'insertion correspondant.

Tableau 1. Vue d'ensemble des parties prenantes et de leurs rôles dans le projet LERI à Strasbourg

Rôle dans le projet de recherche locale LERI	Parties prenantes dans l'espace d'insertion 1, l'« Espace 16 »	Parties prenantes dans l'espace d'insertion 2, l'« Espace Hoche »
Direction	Équipe locale LERI + Mission Roms de la mairie	
Conception des activités	Équipe LERI locale Mission Roms	
Mise en œuvre des activités	Horizon Amitié : médiation, travailleur social qui aide à recruter des participants aux activités LERI	Croix-Rouge : médiation, aide au recrutement des participants, travailleurs sociaux participant aux activités LERI
Évaluation des activités	Équipe LERI locale	Équipe LERI locale

Source : experte de terrain LERI, 2016

Les principaux acteurs de la mise en œuvre du projet de recherche LERI à Strasbourg sont les suivants :

- la Mission Roms, qui est le principal fondateur et organe de mise en œuvre des actions d'intégration dans les deux espaces d'insertion ;
- les ONG, dont :
    - la **Croix-Rouge**, qui gère l'Espace Hoche,

[20] *Ibid.*
[21] *Ibid.*

- l'association humanitaire, d'entraide et d'action sociale **Horizon Amitié**, qui gère l'Espace 16,
- **Lupovino** (LUtte Pour une VI NOrmale), une association qui a pour principal objectif d'« aider les Gens du voyage sédentarisés », et qui organise des cours de français pour les citoyens de l'Union européenne roms,
- l'**AMSED**, Association Migration Solidarité et Échanges pour le Développement, qui aide les personnes qui ont des problèmes d'intégration sociaux et professionnels. L'AMSED gérait les fonds du projet de recherche locale LERI pour les interventions dans le cadre du projet à Strasbourg,
- la compagnie de théâtre **La Compagnie Villathéâtre**, qui organise un atelier de théâtre à l'Espace Hoche. Depuis mai 2016, la compagnie de théâtre **La Compagnie Les Foirades** est aussi devenue partenaire du projet LERI en organisant un atelier de théâtre pour enfants de mi-juillet à mi-août. C'est aussi le cas de la direction de la culture de la Ville de Strasbourg et du théâtre Espace K., qui mettent gratuitement à disposition des espaces pour les répétitions,

- les communautés roms elles-mêmes, qui se composent essentiellement de migrants originaires de Roumanie, de différentes familles et de différents groupes, et qui comptent parmi elles des personnes arrivées très récemment. Pour des raisons liées à la situation précaire des communautés roms dans les deux espaces d'insertion, peu de personnes vivant dans ces communautés participent activement aux structures de gouvernance locales.

Les Roms sont peu représentés et participent peu aux projets locaux. Le principal partenaire local recensé en 2015 était la Ville de Strasbourg (Mission Roms). Cependant, en mai 2016, l'ONG AMSED a accepté d'assumer le rôle de partenaire local dans le cadre du projet LERI et de gérer le budget des interventions locales LERI. L'AMSED est l'une des principales organisations à but non lucratif actives dans les espaces d'insertion (l'ONG a repris l'atelier de musique pour enfants).

L'équipe de recherche LERI locale

Le projet de recherche LERI à Strasbourg a été mis en œuvre en deux phases. La première phase s'est déroulée en 2015 sous la direction d'une experte de terrain locale. Comme il fallait un correspondant local pour aider la mairie à mettre les activités en œuvre, une experte de terrain a été sélectionnée parmi deux candidats de la Mission Roms. L'experte de terrain sélectionnée était une diplômée en droit roumain. Elle avait déjà fait un stage à la Ville de Strasbourg. Elle a commencé à travailler avec l'expert de terrain LERI local de Lille. Malheureusement, elle a dû se retirer du projet pour raisons de santé. Une autre experte de terrain, Myriam Niss, a continué à faciliter la mise en œuvre du projet LERI à partir d'avril 2016, ce qui correspond donc à la deuxième phase du projet, qui a été mise en œuvre sous la conduite de cette nouvelle experte de terrain

locale et avec l'aide d'un consultant pour le compte d'ICF Consulting Services[22]. La continuité du projet et des activités a été assurée par la participation permanente de la Mission Roms de la mairie. Le changement d'experte de terrain locale a néanmoins constitué un défi en matière de transfert du savoir-faire acquis et de lien entre les activités passées et les nouvelles activités du projet LERI. C'est la raison pour laquelle la deuxième phase du projet a été un nouveau départ à de nombreux égards plutôt qu'une continuation des activités passées.

Afin d'aider les communautés roms à s'engager et à jouer un rôle actif dans l'étude des problèmes et des stratégies de changement, et de leur donner ainsi « leur mot à dire » dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation du projet qui leur est destiné, deux membres des communautés roms (l'un vivant dans un espace d'insertion temporaire et l'autre ayant travaillé dans l'autre espace) ont participé au projet en tant que « co-chercheurs ». L'objectif était de garantir un travail de recherche sur le terrain collaboratif susceptible d'éclairer le suivi et l'évaluation des activités du projet. Cela a contribué à se rapprocher de l'objectif du projet LERI, à savoir aider à transcender les relations de pouvoir existantes en favorisant les échanges et en mettant des moyens à disposition des personnes concernées afin de permettre aux Roms de participer plus activement à la conception et à la mise en œuvre des actions d'intégration qui les concernent.

Principaux besoins de la population rom à Strasbourg et sélection de l'axe d'intervention principal

Évaluation préliminaire des besoins

La première étape du projet a consisté à recenser et cartographier les besoins de la communauté dans les principaux domaines d'intérêt thématiques, notamment l'éducation, l'emploi, le logement et la santé. Cette cartographie a été suivie et confirmée par un processus d'évaluation participative des besoins. En résumé, la première étape du projet de recherche LERI a consisté à définir les principaux besoins des Roms qui vivaient dans les espaces d'insertion. Sur la base de cette évaluation des besoins par recherche-action participative (RAP), des sctructures ont été mises en place et ont confirmé les besoins définis.

Selon l'évaluation préliminaire des besoins par RAP réalisée en 2015 sur la base d'entretiens avec les parties concernées[23], les principaux besoins des communautés roms dans les deux espaces d'insertion sont doubles : un besoin d'accéder à l'éducation et un besoin d'accéder à l'emploi.

<u>Besoin 1 : accès à l'éducation – priorité aux jeunes</u>

Il s'agit d'un domaine dans lequel des progrès ont été accomplis ces dernières années. Les travailleurs sociaux du centre médico-social et de protection

[22] ICF Consulting Services est le partenaire contractuel pour les études de localité LERI, chargé de la mise en œuvre du contrat-cadre LERI. Le consultant chargé d'apporter un soutien pour le compte d'ICF dans le cadre de l'étude de localité de Strasbourg était Bianca Faragau-Tavares.

[23] L'évaluation préliminaire des besoins a été réalisée en 2015 par la première experte de terrain locale et a consisté en une série d'entretiens en face à face avec les parties concernées, notamment la mairie et les travailleurs sociaux sur le terrain.

maternelle et infantile municipal et de la mission Roms sont là pour encourager la scolarisation des enfants qui vivent dans les deux espaces d'insertion. En collaboration avec l'inspection scolaire, les directeurs d'école et les enseignants, ils sont parvenus à ce que presque tous les enfants roms de Strasbourg soient inscrits à l'école. Cette inscription n'est pas seulement formelle : les enfants doivent fréquenter l'école, car c'est une obligation stipulée dans le contrat conclu avec la municipalité pour pouvoir vivre dans les espaces d'insertion.

Les enfants et les adolescents ont plus facilement accès à la langue française parce qu'ils vont à l'école, où ils rencontrent d'autres enfants avec lesquels ils ont l'occasion de parler français. En France, l'école est obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans. C'est aussi l'une des obligations prévues dans le contrat conclu avec les résidents des espaces d'insertion. Les enfants roms connaissent toutefois des difficultés d'apprentissage en raison de leur méconnaissance de la langue et de l'absence d'aide de la part de leurs parents. Il était donc important pour eux de bénéficier de méthodes d'enseignement modulées et ouvertes, telles que les ateliers proposés par le projet LERI.

Il existe cependant une lacune importante : l'éducation des jeunes en âge de fréquenter l'enseignement supérieur (16-18 ans). Très peu de places sont disponibles dans les unités pédagogiques spéciales qui ont été mises en place pour les étudiants non francophones de plus de 16 ans (il est aussi à noter que l'école n'est pas obligatoire pour ce groupe d'âge). Malgré les améliorations apportées ces dernières années, un accompagnement supplémentaire est encore requis pour permettre aux enfants de tous les groupes d'âge de réussir à l'école.

Besoin 2 : accès à l'emploi

La Mission Roms a donné la priorité à l'intégration sur le marché du travail des communautés roms des deux espaces d'insertion. L'accès à l'emploi s'est amélioré après le 1er janvier 2014, lorsque les restrictions en matière d'emploi pour les ressortissants bulgares et roumains ont été levées. Des mesures supplémentaires ont été prises pour renforcer cet aspect de l'intégration avec l'arrêté Sapin[24], qui a facilité l'accès au marché du travail pour les personnes vivant dans les camps illicites, notamment grâce à des cours de langue et à une insertion professionnelle. Des progrès ont aussi été accomplis dans ce domaine ces dernières années en dispensant une formation en langue et des cours de formation professionnelle à certains groupes de personnes des deux espaces d'insertion. L'association Lupovino, en connexion avec les services publics de l'emploi (Directte, Pôle Emploi) et des entreprises partenaires (dont des entreprise d'insertion telles qu'Emi-Inter, Emmaüs, La Cité Relais, Au Port'Unes, etc.) ont participé activement à ce travail. Quatre-vingts Roms avaient encore un emploi en avril 2016. La mairie a estimé qu'il s'agissait d'une grande réussite étant donné les préjugés profondément ancrés dont faisaient preuve les employeurs au début du plan d'action pour l'emploi des Roms. L'accès à l'emploi est une condition essentielle pour accéder au logement. Quatre-vingt-quinze Roms ont quitté les espaces d'insertion pour des appartements au cours des deux dernières années parce

[24] Gouvernement français (2012). Arrêté du 1er octobre 2012. NOR: ETSD1235742A. Disponible à l'adresse suivante : https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000026483654&categorieLien=id

qu'ils ont réussi à trouver du travail et ont donc pu se permettre de vivre en appartement.

Confirmation de l'évaluation des besoins

Dans l'ensemble, l'accès à l'éducation et à l'emploi sont tous deux conditionnés par la connaissance très limitée (dans certains cas inexistante) du français par les Roms qui vivent dans les espaces temporaires d'insertion. En apportant des améliorations dans ces deux domaines, l'objectif final était d'améliorer les conditions de vie et d'accroître la participation, l'autonomie et l'intégration des Roms vivant dans les espaces d'insertion. Cela a été confirmé lors des réunions des parties prenantes qui se sont tenues pendant la visite de la FRA à Strasbourg en avril 2016. Le représentant d'une entreprise d'insertion, la Banque alimentaire[25], a par exemple insisté sur le fait que l'amélioration de la connaissance du français grâce aux cours dispensés par Lupovino ainsi qu'à la motivation des Roms, due à la multiplication des expériences positives sur les lieux de travail dans la communauté, était cruciale.

Le projet de recherche local LERI a choisi de répondre à certains de ces besoins prioritaires. Ses activités ont été mises en œuvre au travers de l'évaluation des besoins par RAP, qui a confirmé les besoins déjà recensés.

Une chaîne d'intégration a été définie : la maîtrise de la langue permet d'accéder à l'emploi (même si cela ne garantit pas l'obtention d'un emploi). Ensuite, avec un emploi, il devient possible d'obtenir un logement et donc de quitter l'espace d'insertion pour un appartement.

Figure 2. Chaîne de facteurs d'intégration

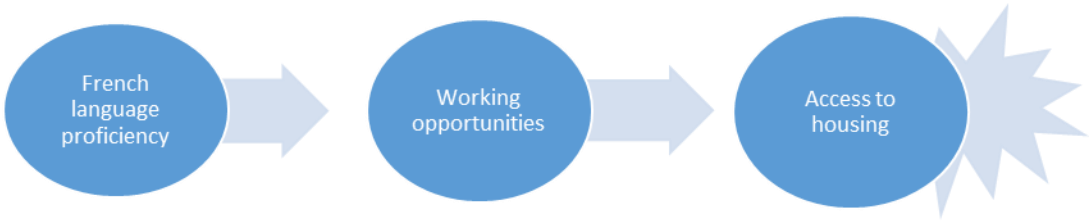

Source : experte de terrain LERI, 2016

Cette chaîne est illustrée par les données récentes : parmi les personnes qui vivent dans ces espaces temporaires d'insertion, 45 familles roms ont trouvé un logement social en appartement entre 2014 et 2016. Quatre-vingts Roms ont trouvé un emploi au cours de la même période et étaient encore employés au moment de la recherche.[26]

---

[25] La Banque alimentaire collecte les excédents alimentaires dans les supermarchés afin de les distribuer aux organisations qui travaillent avec les personnes dans le besoin. La Banque alimentaire est aussi une « entreprise d' insertion », autrement dit un lieu où les personnes défavorisées, qui ont des difficultés d' insertion professionnelle, peuvent trouver un emploi temporaire (deux ans au maximum).

[26] Entretien personnel avec un représentant de la Mission Roms, 15 mai 2016.

Pour s'intégrer dans la société française et obtenir l'égalité des droits, la maîtrise de la langue est une nécessité. Le fait de parler la langue du pays d'accueil facilite la recherche d'emploi, étant donné que les familles roms de Strasbourg sont souvent confrontées à une forte insécurité économique. Strasbourg accueille de nombreuses familles très pauvres qui ont été forcées de quitter la Roumanie parce qu'elles ne pouvaient y mener une vie décente. Certains Roms ont déclaré « *Nous sommes venus parce que nous espérions avoir la possibilité d'avoir une vie meilleure. C'est moins difficile qu'en Roumanie parce qu'il y a des associations qui nous aident. Mais sans travail, c'est difficile. »*[27] Avoir un emploi afin de disposer de ressources financières est une priorité pour la majorité des Roms présents dans les espaces d'insertion. Et l'emploi est aussi une nécessité absolue pour disposer de droits sociaux et avoir accès à l'aide sociale et aux soins de santé.

Cependant, le fait de vivre dans un espace temporaire d'insertion ne facilite pas l'immersion dans la « vie quotidienne normale ». Il est bien sûr rassurant de vivre aux côtés de personnes qui parlent la même langue, mais cela empêche aussi de nouer des relations avec l'extérieur, les besoins fondamentaux étant couverts sur place, « à l'intérieur ». Cette observation, partagée par tous les acteurs locaux et en particulier par la Mission Roms de la municipalité, a mené à la conclusion qu'il était important de donner aux Roms la possibilité de s'ouvrir à d'autres expériences et de connaître des personnes et des situations différentes. Cet espace étant temporaire, les familles doivent se préparer à devenir de véritables citoyens de Strasbourg et à vivre en appartement, avec des voisins français et multiculturels[28].

Les acteurs locaux avaient déjà désigné ces besoins comme étant les principaux besoins des Roms vivant dans les espaces temporaires d'insertion. Certaines activités, lancées et coordonnées par la Mission Roms, avaient déjà été organisées pour répondre à ces besoins : le premier atelier de théâtre à l'Espace Hoche, par exemple, qui avait déjà commencé au début de 2014. Elles ont donc été recensées et confirmées lors de la phase d'évaluation de besoins par RAP.

L'évaluation des besoins par RAP mise en œuvre au moyen d'entretiens ciblés avec les parties prenantes a révélé que les acteurs locaux s'accordaient tous pour dire que la première étape de la chaîne d'intégration, et donc le besoin fondamental des Roms, était d'améliorer leur capacité à parler la langue, ce qui pouvait ensuite les aider à chercher un emploi. La décision a été prise d'essentiellement axer les interventions LERI sur l'amélioration du français des résidents des espaces d'insertion de manières différentes et innovantes.

Afin de répondre à ces besoins d'amélioration du français, une série d'activités culturelles ont été conçues dans le cadre de l'intervention LERI, dont des ateliers de théâtre, de musique et de photographie.

Le premier atelier de théâtre à l'Espace Hoche, qui avait déjà commencé avant le début du projet LERI, en 2014, répondait exactement à ces besoins et à ces

---

[27] Groupe d'expression de femmes à l'Espace Hoche, 25 juin 2016.

[28] Entretien de groupe avec des représentants de l'Espace 16 et de l'Espace Hoche, 17 mai 2016.

attentes[29]. L'atelier suivant (en 2015) a été conçu sur le même modèle, l'atelier précédent ayant prouvé qu'il était un véritable moyen d'expression. L'atelier organisé en 2016 a aussi établi une continuité, même s'il ne s'est pas déroulé avec les mêmes participants puisque les résidents de l'Espace Hoche changent régulièrement.

La logique a été la même pour les ateliers de musique et de photographie. Même s'ils faisaient moins intervenir la langue parlée et écrite, ces ateliers adressés aux enfants roms visaient à stimuler leur capacité d'apprentissage et à développer leur mémoire (musique et chant), leur attention (photographie et chansons), leur motivation à apprendre le français et leur confiance en soi. Ces critères sont importants pour garantir le bien-être à l'école.[30]

3. Méthodologie de RAP employée

L'objectif du projet de recherche LERI à Strasbourg était d'examiner la manière dont les bénéficiaires de ces interventions percevaient que ces dernières étaient mises en œuvre, et si les communautés locales (en particulier les Roms) participaient à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation. Le but était de renforcer la communication et l'interaction entre les autorités locales, les ONG et les communautés roms au moyen d'une RAP afin de donner un sens à la participation, et de découvrir ce qui fonctionne bien et pourquoi.

En résumé, les techniques de RAP suivantes ont été utilisées pour mener la recherche LERI à Strasbourg :

1. une série d'entretiens en face à face avec les acteurs locaux (les autorités locales, les ONG et les prestataires de services qui travaillent avec les Roms) afin de déterminer ce qu'ils estiment être les principaux problèmes ;
2. des activités participatives qui faisaient intervenir les Roms locaux (les résidents des deux espaces temporaires d'insertion) afin de favoriser une plus grande intégration, cohésion et compréhension mutuelle entre les différentes sections de la communauté locale :
    - des activités de renforcement des capacités, telles que des groupes d'expression et de discussion,
    - des ateliers participatifs visant à améliorer la communication et le dialogue entre les Roms, les autorités locales et les ONG actives ;
3. pour le volet de suivi et d'évaluation du projet, des groupes de discussion, des entretiens ciblés et une évaluation participative ont été organisés. Il s'agissait de donner aux membres de la communauté rom et aux acteurs locaux la possibilité de donner leurs impressions sur les interventions prévues/réalisées.

La première technique de RAP a été utilisée pour la première fois lors de la phase d'évaluation des besoins par RAP qui a été facilitée par l'experte de terrain LERI

[29] Entretiens de groupe avec le représentant de la Mission Roms et avec le metteur en scène, 15 mai 2016.

[30] Entretien personnel avec l'enseignant (8 mars 2015) et avec le photographe participant à l'atelier (7 juin 2016).

locale. Des ateliers participatifs ont aussi été mis en œuvre tout au long des deux phases du projet. Par ailleurs, les activités de renforcement des capacités (dans le cadre de la deuxième technique de RAP) et la troisième technique de RAP ont uniquement été ajoutées lors de la deuxième phase et n'ont été mises en œuvre qu'après l'arrivée de la deuxième experte de terrain LERI.

Les activités d'intégration locales ont pris la forme d'ateliers participatifs : ateliers de photographie pour enfants, ateliers de théâtre pour adolescents et adultes et atelier de chant et de musique pour enfants. Un atelier de cuisine a aussi été organisé dans le cadre d'un événement de grande ampleur en octobre 2015, sur le thème « Les familles roms vous accueillent ». Cet événement a été le point d'orgue de l'année 2015. Deux ateliers de théâtre et un groupe d'expression ont débuté en mai 2016.

Les ateliers participatifs, organisés à l'initiative de la mission Roms, ont été « adoptés » par le projet de recherche LERI. Concrètement, cela signifie que certaines idées du projet qui avaient été développées par la Mission Roms avant le début du projet LERI, et dont la mise en œuvre s'était révélée un succès, ont été intégrées au projet LERI, avec l'accord de toutes les parties concernées. C'est le cas des ateliers de théâtre de l'Espace Hoche : la première session a eu lieu en 2014, avant le lancement du projet LERI à Strasbourg. Elle a été mise en œuvre avec l'aide des travailleurs sociaux de l'espace temporaire d'insertion, qui ont réussi à trouver des participants et à les informer. Les ateliers de théâtre qui ont suivi en 2015 et 2016 se sont déroulés dans le cadre du projet LERI, dans la continuité du premier atelier organisé par la Mission Roms. Ils reposaient sur la même méthodologie et ont bénéficié de l'aide des travailleurs sociaux pour recruter des participants parmi les résidents volontaires, enfants et adultes. Globalement, toutes les interventions LERI, à l'exception des groupes d'expression, sont le prolongement des activités qui avaient été lancées par la Mission Roms.

La méthodologie participative a été partiellement efficace pendant les ateliers : d'un côté, elle demandait aux participants d'improviser et d'être créatifs, mais d'un autre côté, l'approche participative ne s'appliquait pas à la décision initiale concernant la proposition des ateliers, concernant leur contenu et concernant le recrutement des participants. La raison en est qu'il s'est avéré impossible d'appliquer une méthodologie totalement participative dans le contexte d'une population rom qui n'était pas habituée aux activités proposées et dont la priorité n'était pas d'accéder à des ateliers culturels, même si ces ateliers pouvaient contribuer à répondre à leur besoin d'apprendre le français.

Quant aux groupes d'expression, ou plutôt ce qui a présidé leur mise en œuvre, l'idée initiale était d'organiser, avec les co-chercheurs roms, des discussions collectives thématiques. Cette méthodologie n'a pu être appliquée qu'à l'Espace Hoche, grâce à la participation spontanée des membres de la communauté rom. À l'Espace 16, cette méthodologie n'a pas pu être appliquée en raison de la réticence de l'administration de l'espace à voir des discussions collectives animées par un jeune résident rom. Le co-chercheur a lui-même décidé qu'il n'était pas souhaitable, dans sa position, d'inviter les résidents roms à des discussions collectives. C'est pourquoi le choix a été fait de procéder à des

entretiens individuels plutôt qu'à des discussions collectives au sein d'un groupe d'expression.

La raison pour laquelle certaines méthodes de RAP ont été choisies et pas d'autres est qu'il fallait maximiser les chances que les membres de la communauté rom s'engagent et jouent un rôle actif dans le projet de recherche, ce qui était l'objectif principal de tout le projet LERI. Cependant, pour des raisons liées à la situation précaire des communautés roms dans les deux espaces d'insertion, peu de personnes vivant dans ces communautés participent activement aux structures de gouvernance locales. Les Roms sont généralement peu représentés et participent peu aux projets locaux. C'est la raison pour laquelle les méthodes de PAR utilisées dans le cadre du projet LERI ont été conçues pour être participatives et garantir un travail de recherche sur le terrain collaboratif susceptible d'éclairer le suivi et l'évaluation des activités du projet. L'objectif était d'aider à transcender les relations de pouvoir existantes en créant des possibilités et en mettant des moyens à disposition afin de permettre aux Roms de participer plus activement à la conception et à la mise en œuvre des actions d'intégration qui les concernent.

Les méthodes de RAP choisies pour mettre les activités LERI en œuvre ont permis de réaliser une analyse qualitative plutôt que quantitative. Il est donc difficile d'évaluer, à ce stade, leur incidence sur l'autonomisation des Roms. Cela pourrait prendre un certain temps après la fin du projet LERI pour pouvoir évaluer l'incidence réelle.

Considérations éthiques

Le projet de recherche LERI à Strasbourg visait à aider à améliorer la situation des résidents roms des deux espaces temporaires d'insertion, dont certains se trouvaient dans des situations de vulnérabilité. La mise en œuvre du projet LERI à Strasbourg a pris en considération les aspects liés à la vie privée, tels que les informations biographiques et les informations familiales sensibles. Les données collectées ont été gérées et analysées exclusivement par les membres du projet de recherche. Toutes les données des entretiens, ateliers et groupes de discussion ont été anonymisées.

Les effets indésirables potentiels des interventions ont été soigneusement envisagés avant le début du projet de recherche. Il est ressorti clairement des entretiens réalisés au tout début du projet qu'en France, il n'était pas bien vu ni légal de désigner des personnes par leur ethnicité. Il est aussi devenu évident que le terme « camps d'insertion » avait une connotation négative et devait donc être remplacé par « espaces d'insertion ». L'objectif était ainsi d'éviter les divisions discriminatoires qui visaient les Roms. C'est la raison pour laquelle il a été décidé de rendre les activités LERI inclusives et ouvertes à tous les résidents des espaces temporaires d'insertion (qu'ils soient des Roms ou des migrants roumains) afin de répondre aux besoins des deux communautés.

Les activités ont été menées conformément aux procédures éthiques standard du consentement éclairé pour la protection des données, de la participation volontaire, de l'anonymat et du droit de rétractation à tout moment. Par exemple, la prise de photos ne faisait pas systématiquement partie des méthodes utilisées pour documenter le projet parce que certains résidents des espaces temporaires

d'insertion se sont montrés mal à l'aise avec le fait d'être vus en photo par autrui. Certaines photos ont néanmoins été prises, avec leur consentement éclairé, et pourraient être ajoutées à la documentation. De plus, le consentement éclairé des participants et de leurs parents a été demandé avant de tourner la vidéo réalisée lors des ateliers de théâtre social.

4. Description des interventions locales : buts, partenaires, processus et résultats

Objectifs généraux du projet de recherche LERI

Les activités menées dans le cadre du projet de recherche LERI visaient à renforcer l'inclusion sociale des Roms et à améliorer leur intégration de quatre manières :

1. en améliorant le niveau de français des adultes, ce qui peut à son tour faciliter leur accès à l'éducation et à l'emploi ;
2. en proposant des activités thématiques pour les jeunes et les adultes afin d'améliorer leurs compétences, d'apprendre les traditions et les coutumes françaises ainsi que de présenter leurs propres traditions (leur musique et leurs danses traditionnelles, leur cuisine, etc.) :
    - musique,
    - théâtre,
    - photographie,
    - cuisine ;
3. en renforçant les liens entre Roms et non-Roms au sein de la communauté locale. Les activités se sont conclues par une série d'événements culturels destinés à renforcer la cohésion communautaire et la compréhension mutuelle entre les Roms et les non-Roms. Par exemple, les activités (cycles de RAP 2-5) mises en œuvre en 2015 ont été présentées lors de l'événement culturel organisé par la mairie le 18 octobre 2015. Un événement analogue a été organisé le 9 octobre 2016, lors duquel les résultats des ateliers de théâtre social ont été présentés. Environ 300 personnes ont assisté à cet événement, une réussite en matière de participation active. Le partenariat entre les acteurs des deux espaces d'insertion, les ONG et les artistes s'est avéré harmonieux et fructueux. La musique a été assurée par Papyros'n, dont les jeunes musiciens avaient commencé un atelier à l'Espace Hoche : certains résidents roms ont joué et chanté avec eux. Au cours de cet après-midi de fête, les productions des différents ateliers organisés dans le cadre du projet de recherche LERI ont été présentées au public : chansons, théâtre et la vidéo « Il était un petit théâtre », qui avait été tournée à la fin de l'atelier de théâtre à l'Espace 16 ;
4. en donnant aux Roms les moyens de parler de leurs problèmes et de partager leurs points de vue et leurs opinions. Cela devrait leur permettre de renforcer leur confiance en soi et leur estime de soi, ce qui est essentiel dans leur apprentissage du français et pour accéder à l'éducation et à l'emploi.

Le calendrier des activités mises en œuvre dans le cadre du projet LERI entre mai 2014 et août 2016 est illustré dans la Figure 3 ci-après. Une vue d'ensemble des activités dans chaque espace d'insertion est ensuite présentée dans le Tableau 2 ci-après.

Figure 3. Calendrier des activités mises en œuvre dans le cadre du projet de recherche local LERI

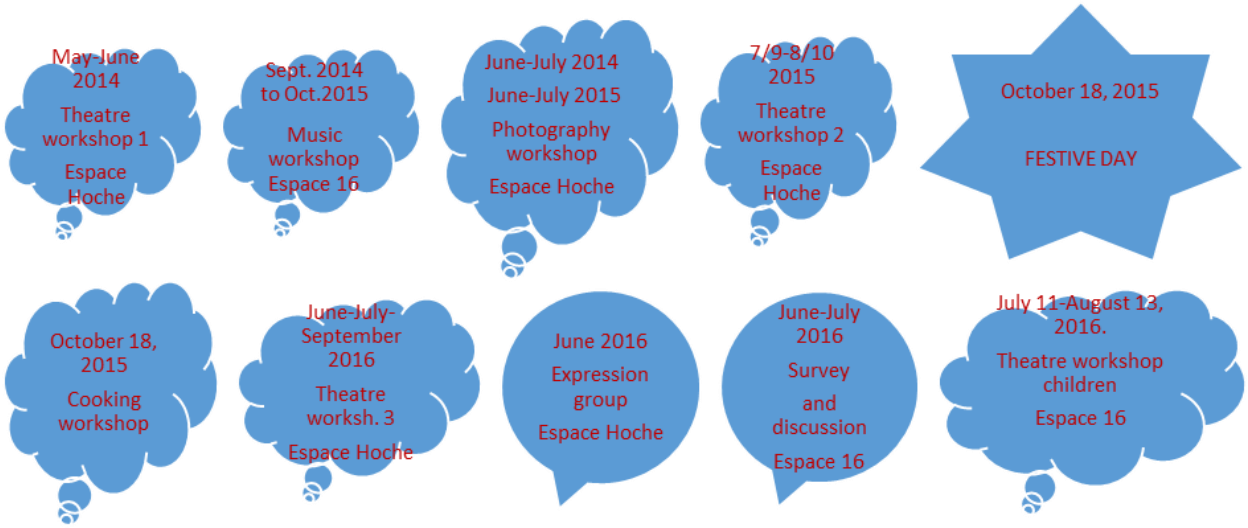

Source : experte de terrain LERI, 2016

Tableau 2. Vue d'ensemble des activités mises en œuvre dans chaque espace d'insertion

Espace d'insertion « Espace 16 »		Espace d'insertion « Espace Hoche »	
Activité	**Méthode de RAP**	**Activité**	**Méthode de RAP**
Musique	Atelier participatif	Théâtre	Ateliers participatifs
Cuisine	Atelier participatif	Photographie	Atelier participatif
Théâtre	Atelier participatif	Cuisine	Atelier participatif
Suivi	Entretiens en face à face par l'experte de terrain locale	Suivi	Entretiens en face à face par l'experte de terrain locale
Expression	Entretien en face à face par le co-chercheur	Expression	Groupe de discussion

Source : experte de terrain LERI, 2016

La mise en œuvre des ateliers a été facilitée par des multiplicateurs et des animateurs, qui ont essentiellement été les travailleurs sociaux qui travaillent pour les ONG présentes dans les espaces d'insertion. Cela a contribué au projet, car ces multiplicateurs sont connus des Roms et font partie de leur quotidien.

Cela prend du temps de gagner la confiance et de comprendre les codes de la communauté : l'aide de ces multiplicateurs a dont été très utile.[31]

Les résidents roms eux-mêmes n'ont exprimé aucune demande, ni concernant les activités qui ont été mises en œuvre ni concernant d'autres interventions à éventuellement mettre en œuvre. Cela ne s'est produit ni au début du projet LERI en 2014-2015, ni au cours de la deuxième phase du projet qui a débuté en avril 2016. Des réunions et des discussions individuelles ont été organisées dans les deux espaces, afin de discuter du contenu, des activités qui pourraient être organisées et des attentes. Les résidents roms ont émis quelques idées concernant les finalités qu'ils jugeaient nécessaires que les activités atteignent : les aider à améliorer leur français et les aider à trouver du travail. Ces objectifs avaient été définis dans les évaluations des besoins, conformément aux attentes des bénéficiaires.

Lorsqu'on leur a demandé quelles activités susceptibles de leur être profitables ils suggéraient, certains Roms ont répondu « *ils aiment bien ce que l'équipe propose* »[32]. Les travailleurs sociaux des deux espaces et de la Mission Roms l'ont confirmé : *« Les Roms ne viennent jamais à une activité juste pour nous faire plaisir, ils ne viennent que s'ils apprécient cette activité »*[33]. Au cours des ateliers, des discussions ont eu lieu de façon récurrente afin d'adapter les horaires et le contenu aux besoins des participants et à leurs souhaits exprimés.

Le principal objectif du projet de recherche LERI étant la participation de toutes les parties concernées, dont les participants roms, à la planification et à la mise en œuvre des activités, cela peut sembler décevant et pas vraiment satisfaisant. Il faut cependant tenir compte du contexte : les Roms n'ont pas l'habitude de participer à des projets en tant que partenaires à part égale, ni qu'on leur demande leur avis, ce qui permet d'expliquer et de comprendre leur attitude. Leur participation politique et sociale est limitée. Comme ils n'ont pas eu la possibilité dans le passé de participer de cette manière (avec des relations de pouvoir plus équitables), ils n'ont pas acquis la capacité de le faire. C'est la raison pour laquelle il a d'abord fallu concevoir des interventions qui permettent de renforcer lentement la capacité de participation de la communauté ainsi que de donner aux Roms les moyens de partager leur avis. Cette nouvelle approche pourrait, à l'avenir, permettre aux Roms d'aussi participer à d'autres domaines de la vie politique et civique de manière plus significative et autonome. Partant, et moyennant davantage de temps et d'outils d'autonomisation spécifiques, la capacité de participation des Roms pourrait probablement être améliorée dans les années à venir.

Il est à noter que la principale difficulté dans le cadre du projet LERI à Strasbourg a été de lier les activités réalisées sous la conduite de l'experte de terrain précédente à celles réalisées sous la conduite de l'experte actuelle. C'est la raison pour laquelle nous disposons de peu d'informations sur la manière dont

---

[31] Observations de l'experte de terrain locale.

[32] Entretien personnel avec une participante à l'atelier de théâtre social, 35 ans, 18 mai 2016.

[33] Entretien personnel avec un représentant de la Mission Roms, 5 juin 2016.

les activités prévues précédemment ont été modifiées ou adaptées ou à quel stade elles ont dû être modifiées.

Interventions dans le cadre du projet de recherche LERI

Ateliers de théâtre

À l'Espace Hoche :
1er atelier : mai-juin 2014
2e atelier : 7 septembre-18 octobre 2015
3e atelier : de juin à octobre 2016 (encore en cours)

À l'Espace 16 :
Atelier : 11 juillet-11 août 2016

Objectif

Les ateliers de théâtre visaient à améliorer le français des participants. Leur objectif était aussi de renforcer leur confiance en soi et leur estime de soi. Une autre ambition des ateliers de théâtre, en particulier ceux mis en œuvre en 2016, était de développer une voix collective parmi les participants.

Mise en œuvre

Cette activité a d'abord été organisée par la Mission Roms. Au début de l'année 2014, la Mission Roms avait déjà recruté un metteur en scène professionnel, après avoir eu vent d'un projet avec des femmes migrantes qui avait été présenté au public dans un théâtre de Strasbourg. À l'Espace Hoche, de nombreux Roms, hommes et femmes, ne parlaient pas du tout le français, tandis que d'autres le parlaient déjà un peu. L'idée était d'utiliser le théâtre pour apprendre et améliorer le français, en encourageant les participants à raconter leur histoire, d'où ils venaient, où ils allaient et quels étaient leurs projets. L'activité concernait 15 hommes et femmes, qui ont été invités par le directeur de la Croix-Rouge de l'espace d'insertion. Les participants n'ont pas été sélectionnés à partir d'un groupe, mais seulement informés que l'atelier était organisé, et les personnes qui désiraient y participer étaient les bienvenues. « *Pour nous comprendre, nous utilisions un mélange de français, d'italien et d'espagnol, avec des traductions réciproques*[34] ». Les personnes parlaient en montrant des objets et en les faisant intervenir dans leur jeu d'acteur. « *C'est une pratique qui fonctionne bien, on apprend en même temps les sons de la langue et le vocabulaire du quotidien* »[35].

Ils ont présenté ce travail au public, à l'endroit même où se tenaient les répétitions, dans un hangar un peu à l'écart de l'espace de vie avec les caravanes, devant 300 personnes environ venues de l'espace d'insertion et d'ailleurs. Les spectateurs ont réagi avec enthousiasme et la pièce s'est terminée en fête.

L'atelier a été créé par les personnes qui avaient été contactées initialement, avec l'aide des travailleurs sociaux sur place, et ils ont déclaré : « *Il y avait une*

---

[17] Entretien personnel avec le metteur en scène, 25 mai 2016.
[34] Entretien personnel avec le metteur en scène, 25 mai 2016.
[35] Entretien personnel avec le metteur en scène, 25 mai 2016.

espèce de contrat, afin d'avoir une idée de qui viendrait ou pas[36] *»*. L'atelier de théâtre se déroulait en fin d'après-midi, à une heure où la plupart des personnes étaient présentes et qui convenait à la majorité d'entre elles.

La principale difficulté était l'irrégularité de la présence des participants à l'atelier. « *Même s'ils aiment venir à l'atelier, ce n'est jamais leur priorité s'ils ont d'autres problèmes à résoudre, comme lorsqu'ils doivent se rendre chez le médecin ou régler un problème administratif, lorsqu'ils se rendent en Roumanie même pour peu de temps... Ils s'en vont subitement, parfois sans prévenir* .»[37] Un noyau de participants s'est néanmoins créé, dont quelques-uns seulement ont abandonné l'atelier. Environ 10 personnes ont suivi l'atelier jusqu'au bout.

Le metteur en scène insiste aussi sur la nécessité qu'une personne du camp soit présente en permanence afin d'accompagner l'atelier du début à la fin. « *Un des problèmes est aussi l'organisation de l'activité, réunir les personnes, ouvrir la porte. Les travailleurs sociaux ne sont pas suffisamment nombreux sur place et ils ont beaucoup à faire. Ils ne sont pas suffisamment disponibles pour l'atelier* »[38].

Résultats

Un des principaux résultats de cette activité expérimentale a été que les participants ont apprécié de venir à cet atelier dans l'espace d'insertion, qui est devenu un lieu différent parce que « *ce n'était plus juste un endroit où dormir.* »[39] Une des participantes a déclaré que cela l'avait beaucoup amusée de participer à l'atelier parce qu'elle n'avait pas d'autre loisir et qu'elle était heureuse de rejoindre le groupe chaque semaine[40]. « *Le théâtre, ainsi que les cours de français, m'ont vraiment aidée à avoir suffisamment confiance pour parler français.* »[41] En conséquence, elle a trouvé un stage de femme de ménage et a ensuite trouvé un emploi. Au moment de la rédaction de la présente étude, elle était sur le point de quitter l'Espace Hoche pour emménager dans un appartement.

Un autre aspect essentiel est le fait que l'enthousiasme des professionnels qui animaient les ateliers a pu « transporter » les personnes hors de leur quotidien et de leurs problèmes en les amenant à participer à un projet qui leur donnait une nouvelle dimension. Les interventions valorisaient les personnes et, même si la participation peut parfois aussi entraîner des difficultés, l'accent était mis sur les aspects positifs et c'est ce qui est resté par la suite. L'atelier a aussi rassemblé les personnes : l'activité théâtrale a créé des liens dans la communauté, parce que les participants faisaient quelque chose ensemble.

Quant à la langue et à l'accès à l'emploi, il est impossible d'extrapoler l'incidence directe de l'atelier de théâtre à cet égard. Certains participants l'ont cependant

---

[36] Entretien personnel avec le metteur en scène, 25 mai 2016.
[20] Entretien personnel avec le metteur en scène, 25 mai 2016.
[38] Entretien personnel avec le metteur en scène, 25 mai 2016.
[39] Entretien personnel avec une participante à l'atelier de théâtre, 28 ans, mai 2016.
[40] Entretien personnel avec une participante à l'atelier de théâtre, 35 ans, avril 2016.
[41] Entretien personnel avec une participante à l'atelier de théâtre, 28 ans, mai 2016.

exprimé clairement et semblent avoir compris la « logique de la chaîne ». « *Je ne parlais pas français du tout; c'est à cet atelier que j'ai tout commencé.* »[42]

Le deuxième atelier, animé par le même metteur en scène, était aussi ouvert aux enfants et aux adolescents, qui étaient au nombre de huit (sur un total de 12 participants). « *C'est un peu plus compliqué de trouver un équilibre lorsqu'il y a un mélange d'adultes et d'enfants*[43]*.* » Certains adultes n'ont pas apprécié d'être mélangés aux enfants et n'ont plus voulu participé aux ateliers. Ce mélange a pourtant été choisi par l'Espace Hoche parce que les enfants qui vivaient sur place avaient des difficultés d'apprentissage. Les travailleurs sociaux pensaient qu'il serait utile qu'ils participent à l'atelier afin d'acquérir plus d'aisance en français.

De manière générale, le groupe est resté constant, avec deux ou trois abandons, et la représentation finale a eu lieu en dehors de l'espace, lors d'une après-midi de fête qui s'est déroulée le 18 octobre dans un centre culturel de Strasbourg. « *Ce fut une formidable expérience d'être sur scène, même s'il y a eu des problèmes techniques avec le micro.* »[44]

L'expérience de la scène a eu une certaine incidence sur l'estime de soi des participants ; certains d'entre eux ont même estimé qu'ils étaient devenus des vedettes.[45]

Le 18 octobre 2015 a été un jour très important pour les participants des différents ateliers, car un grand événement culturel a été organisé. L'événement a été proposé et organisé par la Mission Roms dans le contexte de la **journée mondiale du refus de la misère**, avec l'aide de l'ancienne experte de terrain LERI et des parties prenantes du projet de recherche LERI local. Le slogan de l'événement était « *Les familles roms invitent les citoyens de Strasbourg* ». Tant la population rom que les autres citoyens de Strasbourg étaient « *invités à une journée amicale et mutuellement inspirante.* »[46] Il s'agissait d'un événement festif destiné à se rencontrer et à découvrir la culture des Roms ainsi que leur chemin vers l'insertion. Cela a aussi été l'occasion de présenter les activités LERI et leurs résultats.

À l'Espace Hoche, en 2016, le troisième atelier animé par la Compagnie Villathéâtre a au départ rassemblé 12 adultes et adolescents, « recrutés » de façon volontaire. Il était basé sur la parole et les mouvements collectifs. « *Nous voulons mettre toutes ces voix à l'unisson »,* a déclaré la metteuse en scène qui animait l'atelier avec deux acteurs de théâtre. Elle avait aussi pour objectif de donner plus d'autonomie aux participants et, à cet effet, elle leur a même donné des devoirs à faire à la maison afin qu'ils prennent leurs responsabilités et qu'ils puissent travailler ensemble sur leur texte même en l'absence de l'équipe professionnelle. L'idéal, selon la metteuse en scène, aurait été « *d'avoir quelqu'un,*

---

[42] Entretien personnel avec une participante à l'atelier de théâtre, 35 ans, 17 juin 2016.
[43] Entretien personnel avec le metteur en scène, 17 juin 2016.
[44] Entretien personnel avec le metteur en scène, 25 mai 2016.
[45] Entretiens collectifs avec les participants à l'atelier de théâtre, âgés de 11 à 40 ans, mai-juin 2016.
[46] Feuillet d'invitation, octobre 2015.

un animateur, sur place à l'Espace Hoche pour les aider à faire leurs devoirs, mais cela n'a pas été possible. »[47]

Au terme de cet atelier, les conclusions étaient mitigées. Il a mis en évidence certaines des difficultés qui étaient susceptibles d'être rencontrées dans ce type d'intervention. L'Espace Hoche a connu de nombreux changements au cours de l'été 2016 : beaucoup de familles ont quitté l'espace, certaines d'entre elles en raison de conflits ou pour des raisons personnelles. Entretemps, de nouvelles familles sont arrivées sur le site, « *et elles ont dû s'installer et être informées des procédures à suivre avant de participer aux activités spéciales* »[48]. En conséquence, l'atelier en a pâti : à la fin des vacances d'été, fin août, il ne restait presque plus personne dans le groupe de théâtre. Les travailleurs sociaux étaient dépassés par toutes ces allées et venues et n'étaient ni disponibles ni désireux d'aider. Néanmoins, une travailleuse sociale, qui allait quitter son poste à la fin du mois d'août, a accompagné le groupe et a volontiers aidé à recruter de nouvelles personnes pour aller aux répétitions. Cela a permis de créer un petit groupe de cinq personnes (deux adultes et trois enfants) qui a continué, mais avec moins d'enthousiasme, avec le sentiment que cela n'avait pas d'importance pour la communauté et pour les travailleurs sociaux (à l'exception du volontaire). En raison de ce manque de considération, l'équipe du théâtre a eu du mal à motiver le groupe.

La présentation de l'atelier à la communauté, dans l'espace de répétition, à proximité du camp, a eu lieu le 16 septembre. Malgré la participation touchante des quelques « acteurs » restants, cela a été une déception, car seuls quelques enfants sont venus voir la représentation tandis que les adultes de l'espace (situé à 50 mètres de là à peine) ont décidé que cela ne valait pas la peine de se déplacer. Une adolescente, présente à l'atelier depuis le début, était très triste. *« Je ne vois pas pourquoi je devrais le faire s'il n'y a que des petits enfants qui regardent. »*[49] La représentation « officielle » a eu lieu le 9 octobre, en présence de 300 personnes environ. Elle fut modeste mais ce fut un succès. Elle était organisée comme une série de sketches. On peut cependant conclure qu'il s'agissait d'un atelier difficile qui n'a pas totalement atteint ses objectifs comme lors des sessions précédentes.

Outre cette rotation imprévisible des résidents, d'autres aspects peuvent être mis en avant pour expliquer ces résultats mitigés. Par exemple, l'équipe de théâtre avait établi un calendrier qui n'était pas adapté, avec une pause d'un mois au milieu de la période. Cela prouve que la disponibilité des professionnels doit être prise en considération au préalable lorsqu'il s'agit d'organiser ce genre d'activités, car elle est quelques fois incompatible avec les allées et venues des participants.

De plus, il est essentiel que des travailleurs sociaux s'investissent sur le terrain. Dans le cas présent, la situation générale de l'espace étant compliquée, le théâtre est devenu un aspect secondaire pour eux (voire une charge). Si les

---

[47] Entretien personnel avec la metteuse en scène de La Compagnie Villathéâtre, 17 juin 2016.

[48] Discussion personnel avec le directeur de l'Espace Hoche, Croix-Rouge, 19 septembre 2016.

[49] Entretien personnel avec une participante à l'atelier de théâtre, 12 ans, 16 septembre 2016.

travailleurs sociaux avec lesquels les participants sont en contact au cours de leurs activités quotidiennes ne manifestent aucun intérêt et ne les motivent pas, les participants ont du mal à être motivé par ce qu'ils font.

Lors d'une réunion organisée au début du mois de septembre avec les travailleurs sociaux, l'équipe de théâtre, la Mission Roms et l'experte de terrain LERI, il a été décidé de structurer l'atelier et de demander aux participants de signer une feuille de présence. Cela n'a cependant jamais été appliqué, car ce type de procédure aurait dû être décidée dès le départ, parce que la situation était déjà trop instable à ce stade.

Ces problèmes ont néanmoins aussi montré la nécessité d'être prudents lorsqu'une activité se répète d'une période à l'autre. Même si l'objectif des ateliers successifs est le même, le contexte peut changer. Cela a de nouveau mis en évidence l'importance d'adapter les projets, leurs horaires, l'organisation et les procédures, aux situations nouvelles et aux conditions réelles.

À l'Espace 16, le projet théâtral animé par la Compagnie Les Foirades a débuté le 11 juillet 2016 tandis que les réunions préparatoires avec les enfants et leurs familles ont eu lieu en mai et juin 2016. Les ateliers ont mobilisé les enfants roms de l'Espace 16 pendant leurs vacances d'été. Alors que les travailleurs sociaux avaient annoncé qu'il n'y aurait pas plus de deux enfants disponibles, 12 à 14 enfants ont finalement participé à cet atelier. Il n'y a pas eu de sélection, tous les enfants âgés de 7 à 14 ans vivant dans l'espace ont été invités.

L'objectif était d'apprendre ou d'améliorer la langue, orale et écrite, et l'élocution, et de pratiquer différents langages artistiques (musique, langage corporel, dessin, peinture, etc.), de créer de la cohésion dans le groupe et de fournir un travail collectif, de prendre des initiatives, d'exprimer leur droit à la parole et d'apporter cette parole sur scène, devant des spectateurs. L'atelier comprenait aussi une série de visites culturelles au théâtre (Taps Gare, cinq représentations), au musée (Fondation Tomi Ungerer et Musée d'art moderne et contemporain) et à la bibliothèque (médiathèque Olympe de Gouges). Chaque visite était préparée spécialement et accompagnée par un médiateur culturel. L'objectif était d'ouvrir les enfants à différentes cultures et de les familiariser avec les lieux culturels de Strasbourg. Ces visites et ces représentations théâtrales ont fait grande impression sur les participants: la plupart d'entre eux n'étaient jamais entrés dans de tels endroits (mais certains d'entre eux étaient déjà allés au théâtre dans le cadre scolaire). Ils ont beaucoup participé, se sont montrés curieux et ont répondu positivement aux propositions des guides des musées. Ils étaient par exemple très désireux de dessiner ou de trouver des détails dans les peintures. Dans l'ensemble, ils ont adopté une approche très enthousiaste. Après les représentations théâtrales, ils avaient toujours l'occasion de discuter avec les acteurs et les techniciens, et ils avaient beaucoup de questions à poser. Cette « ouverture » a été un résultat très important de cet atelier, tout comme le développement de la capacité de concentration lors des représentations. Il est donc important de se concentrer sur l'utilité de leur donner accès à des environnements et des lieux où les familles roms ne sont généralement pas en mesure ou susceptibles de se rendre.

Photo 1. Au musée Tomi Ungerer

Source : expert de terrain LERI, 2016

L'atelier s'est déroulé du 11 juillet au 13 août 2016, le matin (3 heures par jour, de 9 heures à midi), du lundi au dimanche. Il s'est déroulé dans deux théâtres (tous deux situés à La Friche Laiterie, un complexe de lieux culturels) situés à proximité de l'Espace 16, à 10 minutes de marche environ. L'équipe de théâtre (le metteur en scène et une autre personne, par exemple l'expert de terrain LERI ou le représentant de la Mission Roms, etc.) venait tous les matins chercher les enfants à l'Espace 16 et les accompagnait sur le chemin du théâtre. La même procédure était suivie après l'atelier, à 13 heures, lorsque les enfants rentraient déjeuner.

Cela a permis aux familles de pouvoir faire confiance au mode de fonctionnement de l'atelier, puisqu'elles pouvaient rencontrer les personnes chargées de s'occuper de leurs enfants tous les jours. Il arrivait qu'un parent accompagne son enfant, mais c'était exceptionnel, même s'ils savaient que cette possibilité existait. En général, les parents étaient bien informés mais ne voulaient pas s'impliquer outre mesure et se contentaient d'autoriser leurs enfants à fréquenter l'atelier. Il est arrivé que certains enfants ne puissent pas assister à l'atelier parce que leurs parents les emmenaient remplir certaines formalités administratives ou faire des courses. Tous les matins, cela prenait environ 30 à 45 minutes pour réunir tous les enfants et partir pour le théâtre. Un travailleur social a accompagné le groupe le premier jour uniquement.

Le metteur en scène qui a animé l'atelier a qualifié les cinq semaines d'atelier de « *moments très riches et intenses, chaque jour étant différent et imprévisible* »[50].

[50] Entretien personnel avec le metteur en scène, atelier à l'Espace 16, 5 septembre 2016.

Parmi ces moments, des difficultés sporadiques de gestion de l'équipe, quelques conflits ici et là et quelques malentendus sont apparus. Globalement, c'était difficile lorsqu'aucun autre adulte n'accompagnait le metteur en scène, car les enfants devenaient parfois difficiles à contrôler et à maintenir « dans le cadre » de l'atelier.

Afin de définir ce « cadre », de maintenir une certaine cohérence au sein du groupe et de préparer les enfants à un travail collectif d'acteur, des rituels ont été mis en place. Après avoir découvert que la plupart des enfants ne prenaient pas de petit-déjeuner avant de venir à l'atelier, le metteur en scène a organisé un petit-déjeuner collectif tous les matins. Au sein du groupe, chaque enfant avait une fonction bien définie : L. ouvrait la porte avec les clés, S. était responsable des boissons, M. devait compter les crayons, etc. Il y a eu beaucoup de travail de lecture, d'écriture, de dessin et d'invention d'histoires.

La dernière semaine a été consacrée au tournage d'un film de fiction par le metteur en scène, un cinéaste professionnel et un ingénieur du son, avec les enfants. Intitulé « *Il était une fois un petit théâtre* », le film (d'une durée de 26 minutes) résume la dynamique de l'atelier : rituels, contes, ombres chinoises, etc. Le tournage du film était en fait le produit de tout le travail de préparation des enfants au cours des premières semaines, avec l'application de la concentration et de cette notion de « cadre » qui, pendant le tournage du film, devenait très concrète : « *Silence ! Moteur ! Action ! Les mots du cinéma ont ponctué toutes les sessions et cela a aidé le groupe à trouver les limites et à faire l'expérience du rôle des contraintes dans la quête du plaisir »*[51].

Résultats

Il n'est pas exagéré d'affirmer que l'atelier a créé des liens entre « l'intérieur » et « l'extérieur » de l'espace d'insertion. Le fait que le lieu et les horaires soient pratiques a accru les chances que le groupe d'enfants soit motivé pour assister régulièrement à l'atelier. Ils ont beaucoup apprécié le fait d'avoir accès à de « vrais » théâtres, comme les professionnels. Ils ont exprimé de diverses manières leur émerveillement de découvrir de nouveaux univers, les œuvres d'art, les costumes, l'éclairage, etc. Ils ont aussi été de bons ambassadeurs des lieux culturels dans leur espace de vie. Par exemple, chaque fois qu'ils se rendaient dans un lieu culturel, ils insistaient pour ramener des brochures et des catalogues pour montrer à leur famille.

Le fait de jouer sur une vraie scène a été une expérience très enrichissante, qui a été rendue possible par les liens qui existent entre les partenaires culturels, la municipalité, la Mission Roms et le directeur de la compagnie de théâtre. Cette activité est le fruit d' un partenariat bénéfique et nécessaire, condition indispensable pour la mise en œuvre de cet atelier. Cela a permis aux participants de créer des scénarios concrets et de se sentir fiers de travailler dans de bonnes conditions : il s'agissait d'une situation professionnelle en conditions réelles.

[51] Entretien personnel avec le metteur en scène, atelier à l'Espace 16, 5 septembre 2016.

Pour certains enfants, qui ne parlaient pas encore le français parce qu'ils étaient arrivés en France récemment, l'atelier a permis de développer leurs compétences linguistiques, en particulier leur confiance en soi afin d'oser parler. C'est un résultat manifeste de l'atelier : deux sœurs jumelles, qui ne parlaient pas du tout à l'école, ont commencé à parler le français pendant l'atelier. D'autres, qui possédaient un meilleur niveau de français, ont beaucoup développé leurs compétences de conteurs, ce qui les a aussi aidés à améliorer leur français.

L'atelier a aussi été l'occasion de déceler chez les enfants certains problèmes spécifiques de lecture et d'écriture. On a décelé que certains enfants avaient besoin de séances d'orthophonie et cette information a été transmise aux travailleurs sociaux.

Atelier de musique et d'enregistrement d'un CD (septembre 2014-octobre 2015)

Objectif

L'idée d'organiser un atelier de musique avec les enfants de l'Espace 16 est antérieure au projet LERI. Une musicienne classique et de jazz est à l'initiative de cet atelier: « *C'est en juin 2013, que le déclic va se produire, lors d'un concert donné par le groupe Lubenica dans l'enceinte de l'Espace 16, un campement autorisé de Roms dans la ville de Strasbourg. J'y ai rencontré les éducateurs. Je leur ai fait part de mon projet* »[52].

L'objectif de l'atelier de musique était d'aider les enfants roms à surmonter leurs difficultés d'apprentissage du français au moyen de chansons (en romani, en roumain et en français) qui leur étaient familières.

Mise en œuvre

Avant le lancement du projet LERI à Strasbourg, la Mission Roms et la responsable de l'espace d'insertion qui travaillait pour Horizon Amitié ont décidé de collaborer avec la musicienne de jazz afin d'organiser un atelier pour les enfants roms de l'Espace 16. Les enfants ont été recrutés lors d'un atelier d'imprimerie, qui s'est déroulé à Papier Gâchette, une association d'artistes située en face de l'Espace 16. L'atelier de musique était déjà en place lorsqu'il a été intégré au projet LERI en septembre 2014, en tant que projet qui correspondait de près aux objectifs du projet LERI en matière d'éducation et d'expression. Le projet LERI a contribué à la mise en œuvre de l'activité, tandis que la municipalité et Horizon Amitié ont financé l'atelier.

L'atelier de musique était encore en cours au moment de rédiger la présente étude, en dehors du cadre du projet LERI depuis octobre 2015.

[52] Le Yéti, 'Clara Weil, *de* la musique tzigane à la cause des Rom*s'*, *L'Obs avec Rue 89*, 14 octobre 2013

Résultats

L'atelier de musique a donné lieu à l'enregistrement d'un CD de chansons en trois langues : le français, le romani et le roumain, avec la participation des enfants qui ont assisté à l'atelier et des musiciens de Lubenica.

Selon les participants et les travailleurs sociaux de l'espace, une douzaine d'enfants ont participé à l'atelier avec beaucoup d'enthousiasme. Il a débouché sur un concert qui a eu lieu le 18 octobre 2015, lors de la même après-midi de fête, devant un public nombreux.

Pour les besoins de la présente étude, l'experte de terrain a tenté de réaliser un entretien avec la musicienne chargée de l'atelier, mais celle-ci ayant déménagé à l'étranger, cela n'a pas été possible. Elle a aussi refusé de répondre à toute question par téléphone ou par écrit. C'est pourquoi il est difficile d'estimer de quelle manière les compétences des enfants se sont développées grâce à l'atelier et comment les besoins ciblés ont été satisfaits. Cependant, les enfants eux-mêmes ont indiqué qu'ils étaient fiers de leur performance et du fait d'avoir pu participer à l'enregistrement. Ils étaient heureux que leurs familles ainsi que d'autres personnes qu'ils ne connaissaient pas auparavant soient venues les écouter. Ils ont été impressionnés par les musiciens et certains ont déclaré qu'ils voulaient devenir musiciens plus tard[53].

Vu le succès obtenu, un nouvel atelier a été organisé dans le prolongement du premier, en partenariat avec l'ONG AMSED et sous la conduite d'un autre jeune musicien qui étudiait à l'université de Strasbourg. À la fin du projet LERI, ce nouvel atelier rencontrait cependant des difficultés de fonctionnement.

Atelier de photographie (juin-juillet 2014, juin-juillet 2015)

Objectif

L'atelier visait à inciter les enfants vivant à l'Espace 16 à prendre des photos. Il s'agissait de leur donner la possibilité d'explorer leur propre univers et l'univers de leur famille et de choisir ce qu'ils voulaient montrer à travers leurs photos.

Mise en œuvre

Un photographe a été invité à prendre des photos des répétitions et des représentations des ateliers de théâtre social pendant l'été 2014. C'est ainsi qu'il a rencontré les Roms de l'Espace Hoche et qu'il a commencé à prendre des photos des familles, à leur demande. C'est aussi de cette manière qu'il a gagné leur confiance. Il est parvenu à nouer une bonne relation avec certains d'entre eux. « *Je pense qu'ils ont compris que je ne voulais pas juste les " prendre " en photo, mais que mon but était de leur donner la possibilité technique d'explorer leur propre univers et de s'observer eux-mêmes »*[54]. Il a remarqué que tous les enfants se rendaient à l'école ensemble en bus chaque matin et il a décidé que ce serait son sujet, parce que pour lui, ils représentent la transition entre le

[53] Entretien collectif avec les enfants participant à l'atelier de musique à l'Espace 16, 6-12 ans, 14 mai 2016.

[54] Entretien personnel avec le photographe, juin 2016.

passé et l'avenir. Son raisonnement était qu'à travers les enfants, il était plus facile de changer la façon dont les Roms étaient perçus. « *Les enfants ont plus de contacts avec la société, ils vont à l'école, ils parlent le français... Ils constituent un pont entre les communautés* ». [55]

Sa proposition d'activité a été bien accueillie par les enfants roms, par leurs parents et par la Croix-Rouge, qui gère l'Espace Hoche. Il a accompagné les enfants à l'école pendant quelques jours. Il a ensuite préparé un diaporama avec les photos qu'il avait prises, qu'il a présenté à l'Espace Hoche. Ses photos ont été exposées lors de l'événement du 18 octobre. Plus tard, en mars 2016, 10 photos en très grand format ont été exposées à Lieu d'Europe, un lieu officiel dédié à l'information sur l'Europe.

Les expositions n'ont pas été organisées dans le cadre du projet LERI. Elles ont été organisées à l'initiative du photographe, qui s'en est occupé bénévolement. Les frais (d'impression) ont été entièrement couverts par la municipalité et par la Croix-Rouge. L'activité peut néanmoins être prise en compte dans le cadre du projet LERI, car elle a été organisée dans le prolongement d'une activité existante, et le fait de figurer sur les photos a été un motif de fierté et d'estime de soi très important pour les enfants.

Le même photographe a proposé un atelier aux enfants qu'il avait rencontrés sur le chemin de l'école. « *J'ai eu le sentiment que je devais transmettre quelque chose au lieu de simplement observer et prendre des photos. Je voulais donner à ces enfants la possibilité d'aussi s'observer eux-mêmes »*[56]*.* L'atelier a adopté une approche très pratique, et non théorique. Le photographe a néanmoins présenté quelques notions techniques sur la lumière et leur a donné des appareils-photos afin qu'ils prennent leurs propres photos.

Résultats

Dix enfants roms se sont montrés intéressés au départ, mais « *la plupart d'entre eux avaient du mal à se concentrer et voulaient davantage jouer »*[57]. Après quelques jours, il n'en restait plus que trois. Le photographe a vite réalisé que *« l'une des filles avait une approche très intéressante »*. Elle a pris beaucoup de photos depuis des perspectives originales et certaines d'entre elles ont aussi été exposées à Lieu d'Europe[58], qui est considéré comme un lieu « prestigieux » à Strasbourg. Elle voulait plus particulièrement prendre des photos des personnes et des familles. Il y avait un appareil-photo au bureau de la Croix-Rouge, qu'elle aurait pu utiliser, mais elle ne voulait pas le faire en l'absence du photographe, et elle semblait plus préoccupée lorsqu'elle recevait une instruction claire de quelqu'un d'autre. Le photographe estimait qu'elle avait vraiment du talent. Malheureusement, en tant que bénévole, il n'a plus eu le temps de se rendre dans l'espace d'insertion par la suite. Cette interruption a involontairement

[55] Entretien personnel avec le photographe, juin 2016.

[56] Entretien personnel avec le photographe, juin 2016.

[57] Entretien personnel avec une participante à l'atelier de photographie, 12 ans, 5 juin 2016.

[58] Lieu d'Europe est une maison pour l'éducation à la citoyenneté européenne, créée à l'initiative de la Ville de Strasbourg, en partenariat avec le département, la région, la République française, le Parlement européen et le Conseil de l'Europe.

atteint la motivation de la fillette, et elle n'a pas pris l'initiative de continuer à prendre des photos par elle-même. Les deux autres enfants qui ont participé à l'atelier n'ont eux non plus pas continué. Cela a soulevé le problème de l'abandon des ateliers qui ne parvenaient pas à renforcer et à approfondir la motivation, avec le risque de créer des frustrations.

Atelier de cuisine (18 octobre 2015)

Objectif

L'activité principale visait à donner aux familles roms la possibilité de présenter des plats roumains aux citoyens de Strasbourg. L'objectif de l'intervention était de faciliter les échanges entre tous les participants au cours de cette journée.

Mise en œuvre.

L'activité de cuisine était directement liée à l'événement du 18 octobre, qui était le point culminant de toutes les activités réalisées avec les Roms à Strasbourg dans le cadre du projet LERI ainsi que d'autres activités, par exemple les cours de français, mises en œuvre par d'autres associations et financées par la Mission Roms. L'atelier de cuisine a été organisé une seule fois par l'experte de terrain local, la Mission Roms et Lupovino, qui a coordonné cet atelier. La gastronomie était très importante dans cette perspective, avec l'idée de présenter des plats roumains et d'en être fier. Le buffet étant l'endroit où tout le monde se rencontre, cette activité a aussi pris le statut symbolique d'« échange ».

Quelques jours auparavant, la professeure de français a discuté avec quelques-unes des femmes roms qui assistaient aux cours de français des plats qu'elles voulaient présenter. La session de cuisine semblait trop compliquée, parce qu'elle devait se dérouler dans la cuisine du centre culturel qui n'était pas bien équipée, le matériel n'était pas adapté et la main-d'œuvre était insuffisante. Personne ne savait à combien de convives il fallait s'attendre à recevoir et l'organisation dans la cuisine semblait difficile. Le service a été difficile parce il y avait plus de convives que prévu, ce qui a engendré un certain stress au moment de la distribution.

La professeure de français avait un avis plutôt négatif sur les événements de cette journée. « *Cette expérience n'a pas contribué à renforcer l'estime de soi des participantes »*[59], en raison du manque d'organisation, qui ne leur a pas permis de se sentir appréciées. Elle s'est montrée très sévère avec la manière dont les choses se sont déroulées et a déclaré qu'elle n'accepterait plus de jouer le rôle de « coordinatrice de la cuisine ». Elle a même ajouté qu'elle ne trouverait plus aucune femme désireuse d'aider.

Étant donné que les participants comptent beaucoup sur les organisateurs et qu'ils peuvent se décourager facilement s'ils remarquent une faille dans le système, ces ateliers expérimentaux demandent beaucoup d'organisation. Prévoir (et même

[59] Entretien personnel avec la professeure de français de Lupovino, 6 juin 2016.

cuisiner) à l'avance devrait aider à éviter les expériences stressantes et frustrantes le jour de l'événement.

Résultats

Du point de vue des convives, le buffet a été apprécié et il y a eu de nombreux retours positifs le jour-même et après. La communauté rom et les autres personnes qui ont assisté à l'après-midi de fête ont semblé satisfaites des plats auxquels elles ont pu goûter gratuitement, puisque la Banque alimentaire avait fourni les ingrédients. Dans la queue du buffet, des Roms et des Roumains expliquaient les recettes au public français et donnaient des explications sur la manière dont les plats devaient être cuisinés et sur la manière dont leurs propres mères les cuisinaient. Ce fut résolument un lieu d'échange et de partage.

Le 9 octobre 2016, la deuxième journée de fête a été organisée de manière un peu différente en ce qui concerne la préparation des repas : un barbecue était organisé, géré par les résidents roms, pour la plupart des hommes, mais aussi quelques femmes. Le reste du buffet (salades et salades de fruits, gâteaux) a été préparé lors d'un atelier « collectif » (essentiellement avec des femmes et des enfants) l'après-midi précédant l'événement, car cela ne demandait pas de préparation sophistiquée. Cette préparation a été l'occasion pour les résidents des deux espaces d'insertion de rencontrer d'autres citoyens de Strasbourg qui souhaitaient aussi apporter leur aide. La plupart des personnes étaient satisfaites de ce mode d'organisation de la journée de fête (beaucoup de rires et des discussions dans la joie).

Groupes d'expression (juin-juillet 2016)

Objectif

L'objectif général du groupe d'expression, ou du groupe de discussion, était de donner aux Roms vivant dans les deux espaces d'insertion la possibilité d'avoir une discussion collective. Un groupe de discussion sert à échanger des idées, des informations sur les besoins, les problèmes et les sujets d'intérêt mutuel. C'est aussi un endroit et un moment qui permettent de chercher collectivement les réponses aux besoins communs et les solutions aux problèmes communs. Les groupes de discussion devraient permettre de renforcer la capacité de travailler collectivement afin d'atteindre un objectif commun et de faire de propositions communes en vue de futures améliorations.

Des conseils de la vie sociale (CVS) sont organisés par les responsables des sites d'insertion, généralement une fois par mois. Ceux-ci visent à donner la possibilité de parler de la vie quotidienne au sein de l'espace et de tous les événements et problèmes qui peuvent survenir, de tenter de trouver des solutions collectives et d'élaborer des suggestions. Cependant, en pratique, « *le conseil collectif ne fonctionne que pour se plaindre. Lorsque les choses sont positives, les personnes l'expriment en privé, au sein de la famille, mais pas devant leurs voisins !* »[60] Ces conseils ne peuvent pas être considérés comme des groupes d'expression. Tout d'abord, parce que ces réunions n'ont pas vocation à devenir des plateformes

[60] Entretien personnel avec la responsable de l'Espace 16, 18 mai 2016.

d'expression. Elles visent à améliorer la vie sociale de l'espace et à résoudre les problèmes, mais n'ont pas pour objectif principal d'autonomiser les personnes. Pour mettre en œuvre des groupes d'expression, les travailleurs sociaux de l'espace qui organisent ces groupes devraient être formés. Cette option a été envisagée, mais rejetée par manque de temps et en raison de l'absence d'intérêt supposée de la part des travailleurs sociaux travaillant dans l'espace. La responsable de l'espace a déclaré : « *Bien sûr que nous aimerions former notre personnel à l'organisation de groupes d'expression (...) Mais nous n'avons même pas suffisamment de temps pour exécuter les tâches quotidiennes : quand croyez-vous que nous pourrions organiser cette formation ?* [61]»

C'est pourquoi on a fait appel à des co-chercheurs, afin d'aider à expérimenter d'autres moyens de mettre en œuvre ces groupes de discussion et d'expression.

Mise en œuvre

La mise en œuvre du groupe d'expression a connu quelques difficultés dans le cadre du projet LERI. Il a d'abord fallu trouver des animateurs ou des médiateurs à même d'établir le contact, de réunir les personnes et d'encourager ces discussions dans la langue d'origine et en français. Il a ensuite fallu définir avec eux les objectifs et le contenu des discussions. Enfin, il a fallu organiser des réunions, prendre du temps entre les réunions pour réfléchir, participer, analyser le contenu et les expressions.

Trois co-chercheurs ont été engagés pour ces groupes d'expression financés par le fonds local au titre du projet LERI. Il s'agissait de trois jeunes Roms, un homme et deux femmes, âgés de 25 ans environ. Deux d'entre eux vivaient dans l'Espace 16 tandis que la troisième vivait en appartement avec son époux et leurs deux enfants. Ils ont tous fait des études universitaires en Roumanie, dans le domaine du travail social (dans le cas des deux jeunes femmes) et dans le domaine du droit (dans le cas du jeune homme). Tous trois voulaient contribuer à l'expression des personnes vivant dans les deux espaces d'insertion et éventuellement aussi des Roms qui vivaient déjà en appartement.

Leur intérêt était motivé par leurs engagements respectifs dans la reconnaissance des Roms.

F.[62] est une travailleuse sociale qui a étudié en Roumanie. Elle a passé quelque temps dans un bidonville à son arrivée en France. Elle a été victime de discrimination à divers postes et a une fois été renvoyée parce qu'elle était rom. Elle est aujourd'hui mariée et a deux enfants. Elle travaille à l'Espace Hoche depuis deux ans, mais était en congé de maternité au moment de la rédaction de l'étude. Elle voulait discuter des traditions roms et des compromis que les Roms doivent faire pour trouver du travail. Elle connaissait toutes les familles roms originaires de Roumanie.

[61] Entretien personnel avec la responsable de l'Espace 16, 6 juin 2016.

[62] Les noms et les détails personnels ont été anonymisés pour des raisons de protection des données.

Au moment de rédiger l'étude, A. était étudiante à mi-temps. Elle tentait d'obtenir un diplôme dans le domaine du travail social. Elle travaillait aussi à temps partiel pour l'ONG AMSED. En septembre 2017, elle va entamer un nouveau contrat à l'AMSED et travailler sur des projets relatifs à l'inclusion des Roms. Elle a insisté sur le fait qu'elle était une femme rom très moderne et a déclaré qu'elle avait découvert sa propre culture lorsqu'elle était arrivée en France et avait commencé à vivre à l'Espace 16. Ses parents y séjournaient avant son arrivée. Au moment de la recherche, ses parents vivaient en appartement, mais A. habitait toujours dans leur caravane, en attendant qu'un logement social lui soit attribué.

V. a étudié le droit et aurait pu être avocat en Roumanie. Il est cependant venu en France pour rejoindre une partie de sa famille ainsi que sa compagne. Comme le diplôme de V. n'est pas reconnu en France, il devrait recommencer ses études depuis le début s'il voulait travailler comme juriste. Au moment de la rédaction de l'étude, il travaillait à temps plein comme laveur de voitures. Il était prêt à s'engager pour la cause de l'inclusion des Roms et voulait créer une association ou une ONG dédiée à cette cause, mais il trouvait que c'était difficile.

Tous trois ont reçu une rémunération pour leur rôle de co-chercheur dans le cadre du projet LERI, ce qui signifiait aussi beaucoup pour eux. Il était important de mettre le projet de recherche en œuvre avec l'aide de co-chercheurs roms de la communauté, parce qu'ils avaient vécu la situation « de l'intérieur » et qu'ils connaissaient les principaux problèmes des Roms. Ils bénéficiaient aussi de la confiance des Roms vivant dans les espaces d'insertion. Leur connaissance du roumain mais aussi du français a aussi été utile pour le projet. Ils n'étaient cependant pas préparés à ce genre d'exercice et c'était pour eux une première.

Cependant, lors de la première réunion proposée par l'experte de terrain pour discuter de la possibilité de mettre ces groupes d'expression en œuvre, les trois animateurs ont affirmé qu'il serait difficile, impossible ont-ils même dit, de susciter un intérêt spontané pour des discussions. « *Les gens ne sauraient pas de quoi discuter* » était la réponse données de façon récurrente par les trois co-chercheurs. Après une longue discussion avec l'experte de terrain, qui soutenait que même si cela leur semblait difficile, ils pourraient au moins essayer, ils ont décidé qu'il serait beaucoup plus pertinent d'organiser une enquête, et ils ont donc proposé d'élaborer un questionnaire et de le présenter oralement aux résidents. Tous trois estimaient qu'il était très important de donner l'occasion aux personnes de partager leurs expériences et de rappeler leur vie passée : ils affirmaient que les Roms n'avaient pas l'habitude de parler de leur passé et que cela pourrait être une pratique très stimulante.

Cette enquête collective n'était pas concevable dans les deux espaces d'insertion. C'était une option possible à l'Espace Hoche, où l'animatrice et co-chercheuse connaissait bien tous les résidents, parce qu'elle y travaillait depuis deux ans. Elle estimait qu'elle pourrait réussir à réunir les gens. Cette enquête a été menée de façon individuelle à l'Espace 16 où le co-chercheur a, au contraire, estimé qu'il serait contreproductif de réunir tous les résidents, car les personnes

n'accepteraient pas de parler en public[63]. L'autre raison pour laquelle une approche individuelle a été adoptée à l'Espace 16 était que la responsable de l'espace n'était pas favorable à la mise en œuvre des groupes d'expression, en particulier s'ils étaient présentés par de jeunes Roms vivant sur place. Son argument était le suivant : « *Cela ne correspond pas au mode de fonctionnement du site, où les " chefs de clans " sont les personnes plus âgées, qui considéreraient suspect que des jeunes leur demandent de répondre à des questions et de discuter.* »[64]

Ce guide d'entretien a été élaboré conjointement par les trois jeunes animateurs et par l'experte de terrain locale. L'objectif était d'amener les Roms à parler de leur passé, de leur présent, de leurs difficultés et de leurs attentes, qu'ils soient arrivés en France récemment ou depuis plus longtemps.

Guide d'entretien élaboré par les co-chercheurs conjointement avec l'experte de terrain locale à Strasbourg :

1. Pouvez-vous décrire la vie que vous meniez en Roumanie ?
2. Pour quelle raison êtes-vous venu en France ?
3. Que recherchez-vous aujourd'hui ?
4. Quelles sont vos activités ici ? (travail, autres occupations…)
5. Quels sont vos projets ?
6. Avez-vous des problèmes, des difficultés ? Lesquels ?
7. Qu'est-ce qui a changé dans votre vie depuis votre arrivée en France ?
8. Pensez-vous que ces changements sont positifs ?
9. Quel type d'autres changements souhaiteriez-vous ?
10. Où vous voyez-vous dans 10 ou 20 ans ?

Des approches méthodologiques différentes ont donc été utilisées et adaptées aux différents espaces d'insertion. Dans un espace, l'Espace 16, des entretiens individuels ont été menés sur la base du questionnaire élaboré et présenté ci-dessus.

D'autre part, à l'Espace Hoche, un groupe d'expression avec un groupe de femmes roms a été organisé à la fin du mois de juin 2016. Il était composé de femmes (environ 12 au total), et la co-chercheuse et l'experte de terrain étaient présentes. La discussion au sein du groupe de femmes a été introduite par la co-chercheuse, qui a commencé par poser des questions. Au début, la « conversation » ressemblait davantage à un entretien qu'à une discussion, car les femmes répondaient à chaque question séparément. Mais un réel désir de parler et beaucoup d'écoute mutuelle ont été relevés, ce qui était le principal objectif de cette session initiale.

La discussion a ensuite dévié vers des questions relatives au travail (ou plutôt à l'absence de travail), aux traditions, au port du pantalon et aux rôles respectifs des hommes et des femmes. Les femmes étaient de plus en plus incitées à parler

[63] Réunion collective avec les trois co-chercheurs, 4 juin 2016.

[64] Entretien avec un représentant de l'Espace 16, juin 2016.

et à partager. Malheureusement, la discussion a pris fin à l'arrivée d'une personne qui a perturbé le groupe en monopolisant la parole.

La co-chercheuse a tenté d'organiser une autre session de discussion, mais seules deux personnes ont accepté de répondre, séparément, aux questions (une femme et un homme). Ils ont parlé de leur jeunesse, de leur vie en Roumanie, de leurs espoirs et de leurs attentes en France. La co-chercheuse a quitté Strasbourg pour la Roumanie à la fin du mois de juin, ce qui a marqué la fin de l'expérience.

Résultats

Encourager les Roms à s'exprimer en mettant en place des « espaces de parole » et des « moments de discussion » a été une étape clé. Dans le cas de ce projet de recherche LERI à Strasbourg, les contraintes horaires n'ont permis qu'une expérience limitée. Cela a cependant contribué à susciter chez les Roms le sentiment d'être pris en considération et d'être reconnus comme « ayant une histoire personnelle. » «*C'est la première fois que je parle de mon enfance devant des personnes qui n'appartiennent pas à ma famille (...) Nous étions si pauvres que ce n'est pas un bon souvenir.* »[65]

Afin d'établir une relation de confiance et d'obtenir des résultats concrets, progressifs mais durables, cette approche pourrait (ou devrait) être poursuivie, en collaboration avec des co-chercheurs motivés, disponibles et formés. Cela dépend aussi de la volonté des ONG qui gèrent les espaces d'insertion d'accepter que ces groupes se réunissent dans l'espace et de donner la priorité à ces réunions.

Activités de suivi et d'évaluation

L'approche adoptée était une approche de suivi et d'évaluation participatifs. Elle a pris la forme d'un exercice de recherche-action collaboratif afin de suivre les résultats des interventions LERI de façon participative. C'est la raison pour laquelle la communauté rom a été activement associée au processus de suivi et d'évaluation. L'experte de terrain locale a mis en œuvre des entretiens approfondis et des groupes de discussion avec les parties prenantes des interventions locales, y compris les membres des communautés roms.

Dans le cadre de l'activité de suivi et d'évaluation, 12 entretiens ont été menés en mai-juin et huit autres devaient encore être menés en juillet et août, avec les participants des interventions, les représentants des autorités locales et les communautés roms elles-mêmes. L'objectif était de découvrir leurs impressions au sujet des résultats des interventions :

- en relation avec l'atelier de théâtre social : un participant rom de l'Espace Hoche a été interrogé, ainsi que des spectateurs de la représentation finale, le metteur en scène de l'atelier et un travailleur social de l'Espace Hoche ;
- en relation avec l'atelier de musique : les enfants et les parents qui ont participé à l'atelier ont été interrogés ;

[65] Entendu par l'experte de terrain au sein du groupe d'expression de l'Espace Hoche, femme, 30 ans, 18 juin 2016.

- en relation avec l'atelier de photographie : un participant et le photographe ont été interrogés ;
- en relation avec l'atelier de cuisine : la professeure de français qui a coordonné l'atelier a été interrogée. Cet atelier a été présenté lors d'un événement participatif final le 18 octobre 2015, et c'est la raison pour laquelle certaines personnes qui ont assisté à cet événement ont aussi été interrogées ;
- des entretiens avec la mission Roms et les ONG partenaires et les chefs de service de l'Espace Hoche et de l'Espace 16 ont été menés afin de recueillir l'avis et le point de vue des parties prenantes sur les activités qui avaient été organisées, sur leur participation, leur analyse des succès et des échecs, ainsi que leurs suggestions quant à la manière d'améliorer les activités prévues à l'avenir.

L'objectif était de recenser les principaux résultats, les succès, les échecs des activités passées (l'atelier de musique, l'atelier de cuisine, l'atelier de photographie et l'atelier de théâtre social organisés en 2015), ainsi que les raisons sous-jacentes et les points à améliorer. De plus, les attentes des nouvelles activités (le groupe d'expression et les ateliers de théâtre social mis en œuvre au cours de l'été 2016) ont aussi été recueillies auprès de la communauté rom et des acteurs locaux. Les conclusions sont présentées dans les sections suivantes.

Pertinence des activités passées prévues dans le cadre du projet de recherche LERI

Les activités organisées dans le cadre du projet de recherche LERI avaient pour la plupart été prévues par la Mission Roms de la mairie de Strasbourg avant le lancement du projet LERI à Strasbourg en 2014. Elles ont été intégrées au projet LERI et mises en œuvre en partenariat avec la Mission Roms et l'équipe de recherche LERI.

Les principes appliqués au moment de choisir ces interventions trouvent leur origine dans la volonté de la Mission Roms, et en particulier du responsable de la Mission Roms et de l'adjointe au maire chargée de la solidarité et de la santé, de proposer de nouvelles ouvertures et de nouveaux moyens d'expression aux Roms vivant dans les espaces temporaires d'insertion. Ils ont estimé que ces activités pourraient contribuer à révéler des talents cachés, libérer la parole et à renforcer l'estime de soi, avec pour objectif final l'autonomie et l'inclusion des Roms dans la société française, « *avec au cœur du projet, le projet de vie des personnes ».*[66]

La pertinence de ces activités peut aussi être mesurée par le nombre de participants et par leur présence continue.

Le choix de ces interventions était aussi lié à la présence d'un solide réseau à Strasbourg, constitué d'ONG, d'associations, de militants culturels, de travailleurs sociaux et d'entreprises sociales qui ont eu l'occasion de travailler avec la

[66] Entretien personnel avec un représentant de la Mission Roms, 17 mai 2016.

municipalité. L'efficience de ce réseau sur les questions roms était reconnue par la Mission Roms.

Résultats des activités passées : ont-elles apporté un plus et comment ?

Il est assez difficile d'affirmer que les Roms qui ont participé aux activités ont commencé à se comporter différemment des Roms qui n'y ont pas participé du tout. Les différents acteurs responsables des ateliers n'ont pas communiqué de telles données. Les entretiens qui ont été menés un à deux ans après les ateliers ne donnent eux non plus pas beaucoup d'informations au sujet d'un tel effet durable et de signes manifestes de changement. Selon les entretiens et les données disponibles, il existe donc peu de preuves quantitatives de l'incidence des activités LERI sur le comportement des participants, sur leur recherche d'emploi ou sur l'amélioration de leur niveau de français. Les données qu'il a été possible de collecter, de nature qualitative, sont cependant présentées dans le reste de cette section.

Selon l'évaluation des besoins axée sur l'éducation et aussi selon les propositions des acteurs locaux et les possibilités d'organisation des activités, les activités étaient axées sur les enfants, à l'exception de l'atelier de théâtre à l'Espace Hoche auquel des adultes, des enfants et des adolescents ont participé conjointement, et du groupe d'expression.

Les enfants (6 à 14 ans) apprennent le français plus rapidement que leurs parents et une part non négligeable d'entre eux sont arrivés aux ateliers avec un bon niveau de français. Lorsqu'on leur a demandé quels changements les activités qu'ils avaient suivies avaient apportés, les participants roms ont répondu : « *participer à ces ateliers a été utile pour leur français* ». Certains ont déclaré que c'était important dans leurs démarches en vue d'obtenir un emploi, mais ils ont souligné que ce n'était qu'un complément aux cours de français suivis à l'association Lupovino[67]. Une fillette (âgée de 9 ans) a déclaré : « *Quand nous apprenons à chanter, nous devons apprendre les paroles et si nous comprenons les paroles, nous nous en souvenons »*[68].

En outre, les activités LERI ont repoussé les limites des espaces d'insertion et ouvert de nouveaux horizons pour leurs résidents. Le directeur de la compagnie de théâtre qui a participé à l'atelier à l'Espace 16 a noté : « *L'atelier avait pour objectif d'emmener les enfants en dehors de l'espace et de leur environnement habituel pour les immerger dans un environnement culturel où ils avaient peu de chances d'aller par eux-mêmes »*[69]. Cet atelier a été complété par des visites au musée, à la bibliothèque, au théâtre, auxquelles les enfants ont été très réceptifs et au cours desquelles ils se sont montrés très créatifs.

---

[67] Divers entretiens avec des participants à l'atelier de théâtre, 15 avril 2016.

[68] Entretien personnel avec une participante à l'atelier de musique-chant, 9 avril 2016.

[69] Évaluation par le directeur de la compagnie théâtrale Les Foirades lors d'une réunion d'évaluation de l'atelier, 6 septembre 2016.

En permettant aux Roms, enfants et adultes, d'accéder à des activités auxquelles ils n'avaient pas accès, les interventions leur ont laissé entrevoir quelque chose de différent de leurs vies quotidiennes. Cela les a amenés à changer leurs habitudes et à approcher de nouvelles personnes et de nouvelles situations.

Cela leur a fait découvrir « une nouvelle facette d'eux-mêmes » : une conclusion qui est revenue de manière récurrente dans les entretiens et les groupes de discussion était que les participants étaient fiers d'avoir réussi dans un domaine auquel ils n'avaient même jamais pensé : *« Je ne savais pas ce qu'était le théâtre et soudain, je devenais moi-même une actrice »*[70]*ou « J'ignorais que je pouvais avoir du talent pour la photographie »*[71]*.* Ces exemples montrent que ces ateliers peuvent contribuer au renforcement de l'estime de soi et de la confiance en soi, qui sont un catalyseur en vue d'améliorer les compétences et de renforcer la motivation afin de s'intégrer dans la société.

Les conclusions générales par activité sont présentées ci-après :

- l'atelier de théâtre social (cycle de RAP 2) a été suivi par 15 personnes en 2014 et par 12 personnes en 2015. Certaines d'entre elles (environ la moitié) ont participé aux deux ateliers. La plupart ont déclaré que « *cela avait été utile pour leur français* » et qu'ils avaient aimé y participer ;
- l'atelier de musique (cycle de RAP 3) a été suivi par 12 enfants. Ceux à qui on a demandé d'indiquer les résultats de leur participation disent qu'ils ont appris « de nouveaux mots ». Cet atelier a aussi créé une certaine cohésion entre les enfants des espaces temporaires d'insertion ;
- l'atelier de cuisine (cycle de RAP 4) a été suivi par six femmes. Il s'agissait d'un atelier rapide en vue de préparer un événement. Les conditions étaient difficiles, et leur sentiment de réussite a été mitigé ;
- l'atelier de photographie (cycle de RAP 5) a au départ été suivi par 10 enfants. La majorité d'entre eux ont rapidement abandonné et seuls trois sont restés. À la fin, seule une participante était vraiment active. Elle a renforcé son estime de soi et est fière de son talent découvert dans le domaine ;
- l'atelier de théâtre social à l'Espace Hoche (cycle de RAP 8) a au départ été suivi par 12 personnes. Ce nombre a déjà varié lors des premières répétitions, des enfants ayant rejoint les adultes et ces derniers ne semblant plus très désireux de participer. Seules cinq personnes ont continué l'atelier jusqu'en septembre ;
- l'atelier de théâtre social à l'Espace 16 (cycle de RAP 8) a été suivi par 12 enfants âgés de 8 à 13 ans. La composition du groupe a varié au fur et à mesure de l'atelier, mais les enfants étaient encore 12 à la fin. Deux enfants ont abandonné et ont été remplacés ;
- les groupes de discussion (cycle de RAP 7) ont été fréquentés par 10 personnes environ dans chaque espace d'insertion. Les questions soulevées concernaient la vie quotidienne et les difficultés, la vie de famille, le rôle des hommes et des femmes, et les attentes.

---

[70] Entretien personnel avec une participante à l'atelier de théâtre, 12 ans, 6 avril 2016.

[71] Entretien personnel avec une participante à l'atelier de photographie, 11 ans, 18 mai 2016.

5. Analyse, discussion et enseignements tirés

Facteurs influençant l'efficacité des interventions LERI

Certains facteurs de facilitation ont été mis en évidence. Premièrement, l'existence préalable d'une forte stratégie d'intégration des Roms à Strasbourg, conduite par une Mission Roms spécialement créée à cet effet en tant que service à part entière au sein de la mairie, a facilité la mise en œuvre du projet de recherche locale LERI (voir p. 7). Certaines activités culturelles (le premier atelier de théâtre, l'atelier de musique) avaient déjà été lancées par la Mission Roms avant le projet LERI et ont logiquement été intégrées au projet LERI. Cette cohérence s'est révélée dans toutes les activités mises en œuvre au titre du projet LERI. Il a d'emblée été clair que la municipalité soutenait ce projet, puisque LERI allait dans le même sens que les objectifs généraux définis par la Mission Roms.

La très bonne collaboration entre les autorités locales et les ONG dans le cadre des actions d'intégration des Roms a aussi été un facteur de facilitation non négligeable. L'existence d'un important réseau d'associations à Strasbourg, de militants et d'ONG œuvrant pour l'intégration des Roms, s'est aussi avérée utile. Cela a notamment facilité l'organisation des activités, la recherche de lieux d'accueil (pour l'atelier de théâtre, par exemple), l'accès au matériel, à des billets gratuits pour les représentations et les musées, etc. De plus, en 2016, le partenariat avec l'ONG AMSED a permis de travailler avec des co-chercheurs et des compagnies de théâtre.

L'aide des travailleurs sociaux dans les espaces d'insertion, qui ont joué le rôle essentiel de médiateur, a facilité les contacts avec les résidents roms. Leur rôle au sein de la communauté est assez puissant parce qu'ils entretiennent une « relation quotidienne » avec les résidents, qui ont besoin d'une assistance quotidienne pour répondre à leurs besoins fondamentaux et comptent sur les travailleurs sociaux pour résoudre leurs problèmes administratifs. Cette aide a contribué à renforcer la confiance entre les parties prenantes venues de « l'extérieur » (l'équipe de recherche locale LERI) et les résidents des espaces d'insertion ; cela a facilité les relations et la participation. Le temps nécessaire pour gagner la confiance de la communauté rom est aussi un obstacle lorsque le temps prévu pour la mise en œuvre des actions en général est limité.

Il est cependant crucial que les travailleurs sociaux comprennent la valeur ajoutée des activités proposées, ce qui n'est pas toujours le cas. S'ils se sentent dépassés par cette charge de travail supplémentaire ou s'ils n'adhèrent pas aux initiatives et les trouvent inutiles ou futiles, il peut arriver qu'ils entravent ou compliquent l'accès aux résidents en communiquant leurs doutes et leur manque d'enthousiasme. C'est pourquoi il est essentiel d'être très clair au sujet des rôles respectifs de toutes les parties prenantes, même au moyen d'un « énoncé de mission » écrit (note d'information sur le projet).

Le temps nécessaire pour mettre en œuvre des ateliers durables et participatifs constitue une contrainte et peut être un facteur handicapant. La mise en œuvre et le suivi des nouvelles activités se déroulaient lentement, étape par étape, parce qu'il fallait tenir compte de toutes les parties prenantes et composer avec

elles afin de créer une réelle synergie. Il s'agissait notamment de trouver du temps et de se rendre disponible afin d'organiser les réunions et de mettre en place un mode commun de prévision de l'organisation des activités. Il a aussi fallu du temps (et de la diplomatie) pour ajuster tous les horaires et les contraintes des parties prenantes. La situation était encore plus complexe parce que le calendrier des personnes chargées des ateliers ne correspondait pas à celui du projet LERI. Il s'est parfois avéré difficile de garantir la continuité d'une activité parce que de nombreux facteurs pouvaient interférer avec la présence des Roms aux ateliers: les procédures administratives, les voyages fréquents en Roumanie, les enfants, entre autres.

Enseignements tirés et suggestions pour l'avenir

Conception de projet

Le projet de recherche LERI a trouvé un partenariat solide avec la mairie et la Mission Roms de Strasbourg, qui s'est avéré très utile. Le résultat a été très satisfaisant puisque le partenariat est une des clés de la réussite de la mise en œuvre des activités. Néanmoins, cela a aussi impliqué des difficultés, propres à Strasbourg, puisqu'il a été très difficile de définir où les rôles respectifs du projet LERI et de la Ville commençaient et finissaient. L'action de la Mission Roms (déjà décrite ci-dessus) était déjà en cours quand le projet LERI a commencé, mise en œuvre en collaboration avec diverses parties prenantes (par exemple, les metteurs en scène et les travailleurs sociaux, etc.). Les objectifs du projet de recherche LERI et les différences entre le projet et l'action que la mairie était déjà en train de mener n'étaient pas clairs pour toutes les parties concernées. Lorsque la deuxième experte de terrain LERI a pris ses fonctions en avril 2016, c'était encore moins clair, puisqu'il y avait eu une interruption de six mois dans la mise en œuvre du projet de recherche locale LERI. L'experte de terrain LERI a dû expliquer l'objet du projet LERI lors de différentes réunions, et même ainsi, il n'a pas été compris par tous et l'essentiel du projet avait alors déjà eu lieu. Une anecdote est ici le meilleur moyen d'illustrer cette difficulté: lors de la dernière réunion d'évaluation de l'un des ateliers, un travailleur social pensait encore que l'experte de terrain LERI était une enseignante. Certaines activités, qui ont commencé avant le projet LERI (par exemple, le 1er atelier de théâtre, l'atelier de musique) ont été intégrées au projet de recherche, les décisions ayant été prises en amont. De plus, l'experte de terrain ayant changé au cours du projet, les « racines de la décision » sont difficiles à cerner. L'experte de terrain a par conséquent parfois eu du mal à légitimer ses décisions. Nous suggérons des échanges extrêmement clair dès le début ainsi qu'une prise de décision avec toutes les parties prenantes. Il serait utile d'établir des accords écrits entre les différentes parties prenantes, afin de pouvoir revenir à toutes les décisions.

L'experte de terrain LERI assumait plusieurs fonctions et rôles : concevoir et élaborer les activités, les mettre en œuvre, les évaluer et les analyser. Cette combinaison de rôles a compliqué son travail ainsi que sa compréhension par les parties prenantes et les bénéficiaires des activités. La situation particulière à Strasbourg a entraîné des malentendus quant aux rôles respectifs des parties prenantes. Certaines d'entre elles ont eu du mal à comprendre et à accepter que

l'experte de terrain locale coordonne le projet de recherche locale LERI et doive donc observer et suivre le déroulement des ateliers. L'experte de terrain locale a donc pu être vue comme une personne qui devait contrôler le travail des autres et cette impression a été source d'incompréhension. Nous suggérons d'être très précis dès le départ et de décrire, même dans un document écrit si nécessaire, les rôles de chaque partie prenante. Il serait aussi utile de disposer de suffisamment de temps pour procéder aux éventuels ajustements nécessaires.

Les interventions LERI ne peuvent être considérées comme entièrement distinctes des activités mises en œuvre par la Ville de Strasbourg et la Mission Roms. Notamment, au cours des six mois d'absence de représentant du projet LERI après la démission de la première experte de terrain, les activités se sont poursuivies et ont été financées par la mairie. Cette situation est propre à Strasbourg. L'enseignement tiré est qu'il aurait été utile d'indiquer plus clairement ce qu'impliquait le projet de recherche LERI, afin que toutes les parties concernées comprennent ses contraintes (horaires, délais, tournage du film, etc.) et qu'elles soient prêtes à s'y adapter.

L'engagement personnel au sein des autorités locales est primordial pour réaliser les projets et garantir leur succès et il est important de le reconnaître et de le repérer. Cela signifie qu'il faut trouver et s'appuyer sur les bonnes personnes pour réaliser un bon projet. Cela peut prendre du temps pour découvrir qui sont ces «bonnes personnes», mais cela vaut la peine de prendre ce temps et d'explorer les réseaux.

Les projets doivent toujours être adaptés à la situation sur le terrain. Étant donné que les projets sont souvent théoriques et conçus selon des objectifs et des points de vue optimistes, ils sont confrontés à des réalités qui ne correspondent pas toujours aux objectifs initiaux. Le risque serait de vouloir adapter la réalité à cette théorie, ce qui est voué à l'échec. Cela s'applique, par exemple, à de simples problèmes matériels tels que les horaires. Il peut cependant aussi s'agir de différences plus profondes, telles que le fait que les Roms ne comprennent ou n'acceptent pas nécessairement la valeur de la participation à des activités culturelles, qu'ils ont d'autres priorités, telles que trouver un emploi, et qu'ils ne voient pas l'utilité de consacrer du temps à des activités qui leur semblent « futiles ». Il faut être conscient de toutes ces limites et pouvoir travailler malgré elles. Les parties prenantes doivent être conscientes qu'il est difficile de réaliser un projet exactement tel qu'il a été écrit. Les experts de terrain devraient tenir compte du fait que des changements peuvent intervenir afin de trouver des compromis avec les réalités humaines et matérielles. Il est important de ne pas se sentir coupable si les plans se déroulent un peu différemment en réalité. Des compromis et des ajustements peuvent s'avérer nécessaires, sans perdre de vue les objectifs initiaux.

Activités mises en œuvre et leur déroulement

Lors des ateliers et des activités, la présence des participants était incertaine et il était souvent difficile de garantir une présence régulière. Même lorsque les personnes étaient motivées, les ateliers n'étaient pas leur priorité et les problèmes matériels ou familiaux arrivaient souvent en première position. Parfois, les parties prenantes tentaient de surmonter cet absentéisme en garantissant l'engagement des participants au moyen d'une feuille de présence à signer. Cela a été le cas lors

du premier atelier de théâtre en 2014 et le metteur en scène aurait aimé poursuivre cette pratique. Les travailleurs sociaux n'approuvaient cependant pas cette approche : *« Si les personnes n'ont pas envie d'aller à l'atelier, elles sont libres de ne pas participer et nous n'allons pas les pousser »*[72]. Il serait aussi possible d'adopter une approche de type « donner et recevoir », au moyen d'une convention d'occupation temporaire : la présence dans l'espace d'insertion dépendrait de la participation aux activités. C'était par exemple le cas pour la participation aux cours de français (qui ne faisaient pas partie du projet LERI). Mais cela été jugé trop restrictif pour les ateliers, la contrainte semblant être un moyen contreproductif par rapport à l'objectif d'autonomisation des personnes. « *Personne ne peut changer le fait que lorsque les gens doivent lutter pour survivre, ils ne pensent pas à aller à leur atelier de théâtre. »*[73]

La présence d'un travailleur social de l'espace d'insertion à certains ateliers s'est avérée très utile. Les travailleurs sociaux pourraient aider à garantir un climat favorable et à régler les problèmes de dissipation (chez les enfants et les adolescents).

Il est important de pouvoir s'adapter à toute nouvelle situation, par exemple lorsque les participants ne viennent pas à une répétition, lorsqu'ils manquent de motivation, lorsqu'il y a un changement d'horaire, lorsqu'ils refusent de jouer, etc. Il faut être patient lorsque les choses ne se déroulent pas aussi vite qu'on le souhaite ou ne vont pas exactement dans le sens que l'on souhaite.

La mise en œuvre des groupes d'expression demande beaucoup de temps. Si l'objectif est d'aboutir à des projets autonomes, on peut estimer que tout le processus nécessiterait au moins une année entière, ce qui n'était pas possible dans le cas de la deuxième phase du projet LERI à Strasbourg (celle avec la nouvelle experte de terrain). L'objectif des groupes d'expression était de discuter jusqu'à ce que des idées surgissent et de les développer, ce qui était donc un objectif pour l'avenir, afin de renforcer les capacités au-delà du projet LERI. Cela ne peut se faire que progressivement, en trouvant des co-chercheurs ou des médiateurs qui comprennent et acceptent ces objectifs et croient en ceux-ci, et ensuite en réunissant les groupes et en persuadant les personnes que cela peut être utile et intéressant.

La tâche la plus complexe était d'inciter les Roms à participer aux initiatives et à élaborer des demandes spontanées. Cet objectif étant au centre du projet LERI, on aurait pu partager les exemples fructueux avec toutes les villes du programme, afin de mettre au point une méthode d'autonomisation innovante.

Relations entre les différentes parties prenantes

Le soutien de l'équipe qui travaillait avec les résidents roms dans les espaces temporaires d'insertion était essentiel, car cela a permis la création de liens entre les résidents et les professionnels venus de l'extérieur. Mettre en œuvre un

---

[72] Entretien personnel avec un travailleur social de l'Espace Hoche, 25 août 2016.
[73] Entretien personnel avec un représentant de la Croix-Rouge, Espace Hoche, 19 septembre 2016.

projet dans une communauté rom, qui possède sa propre culture, son mode de vie, ses habitudes et ses modes de fonctionnement, nécessite de l'ouverture d'esprit, de la patience et du bon sens. Il est utile (et même essentiel) de s'appuyer sur des personnes qui sont en contact avec la communauté rom sur place depuis plus longtemps, telles que les ONG présentes sur place ou les travailleurs sociaux des espaces temporaires d'insertion. Une partie prenante extérieure d'un projet peut ne pas être totalement en phase avec les modes de fonctionnement et les règles établis par les organisations qui gèrent les espaces d'insertion. La discussion et l'ouverture d'esprit se sont, en général, avérées utiles pour régler ces divergences.

Dans le cadre d'un même projet, les différentes parties prenantes peuvent ne pas avoir le même point de vue sur l'autonomie et l'autonomisation des Roms. C'est un aspect important, qui a été soulevé à l'Espace 16 au moment d'organiser les groupes d'expression, jugés non pertinents par la responsable de cet espace temporaire d'insertion. Les points de vue peuvent diverger en ce qui concerne la motivation des participants.

L'accent mis sur les résultats du projet devrait être contrebalancé en mettant aussi l'accent sur le processus. Par exemple, lors des ateliers de théâtre, les professionnels des arts auraient pu être tentés de produire de « bons résultats » sous la forme d'une bonne représentation finale plutôt que d'établir un processus qui aurait progressivement mené à une plus grande autonomie. Il a dont été nécessaire de contrebalancer les « résultats » désirés avec une approche axée sur le processus et de tenter de trouver un compromis.

Projets pour l'avenir

L'événement qui a été organisé par la Mission Roms le 18 octobre 2015, en partenariat avec le projet LERI, a été renouvelé avec succès en 2016, le 9 octobre. Les participants aux différents ateliers ont eu, en ce jour de fête, l'occasion de présenter leurs réalisations devant la communauté rom ainsi que devant 200 citoyens de Strasbourg, qui ont été incités à rejoindre l'événement à l'invitation des résidents roms (voir description p. 26). Cela a été l'occasion de voir précisément ce qui avait été fait dans le cadre des ateliers LERI et des autres activités. Le projet LERI a contribué à la diversité des propositions d'activités.

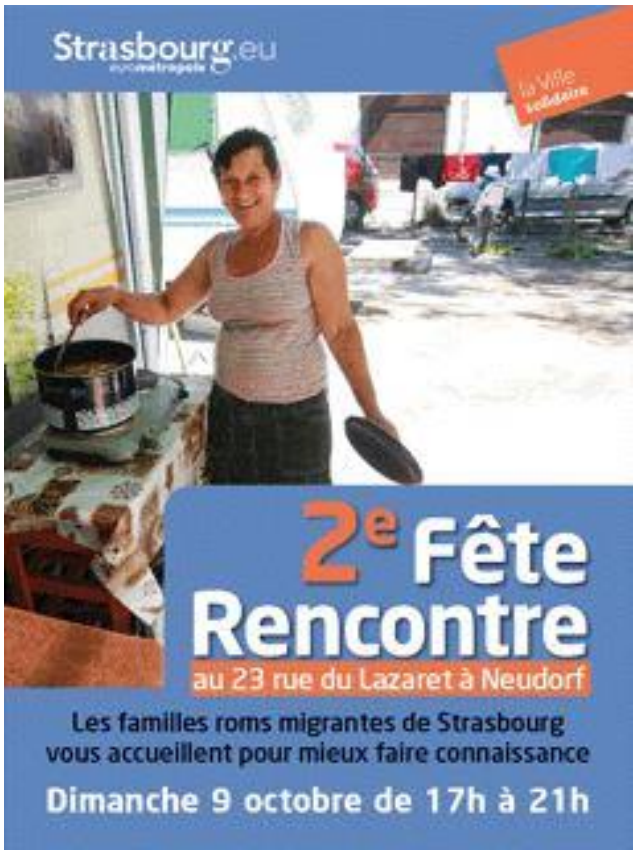

Source : Ville de Strasbourg, 2016

À partir de maintenant, cette journée de fête pourrait devenir un événement annuel d'échange et de partage à Strasbourg, qui contribue à la reconnaissance mutuelle des habitants de la ville.

De plus, différents ateliers étaient prévus en 2016, afin de perpétuer la « tradition » à présent bien établie par la Mission Roms et ses partenaires. L'atelier de musique de l'Espace 16 s'est poursuivi, en vue d'attirer de nouveaux enfants. L'organisation d'un atelier de cirque était aussi prévue parmi les futurs projets, sur la base de l'idée formulée à la fin de l'atelier de théâtre, les enfants ayant montré qu'ils avaient besoin de s'exprimer par le mouvement.

À l'Espace Hoche, l'association Ballade, en collaboration avec le groupe de musique Papyros'N, a lancé un atelier de musique afin d'enseigner les bases de la guitare et des percussions à quelques jeunes résidents en août 2016. Deux musiciens qui vivaient dans l'espace se sont aussi investis dans cet atelier.

6. Conclusions et recommandations

L'intérêt de ce projet de recherche était de montrer les forces ainsi que les faiblesses et les limites de la tâche complexe de l'élaboration d'actions pour et avec les Roms. La mission du projet LERI était complexe par nature : observer et analyser la mise en œuvre d'activités et leurs incidences et réunir différentes parties concernées ainsi que coopérer avec les structures existantes, qui avaient déjà leurs modes de fonctionnement propres. Face à cette profusion, la

recommandation est de réfléchir en amont à chaque phase du projet (de ne pas agir à la hâte) en expliquant les entrées et les sorties à toutes les parties prenantes, y compris les bénéficiaires, à savoir les membres de la communauté rom.

Cette étude de cas montre qu'il est possible et fructueux à de nombreux égards de mettre en place, avec la communauté rom, des activités et des projets qui contribuent à leur avancée vers l'autonomie, accompagnent leur processus d'intégration dans la société française et la reconnaissance de l'égalité de leurs droits en tant que citoyens de l'Union européenne. Cela montre aussi les limites et le chemin qui reste à parcourir pour qu'ils aient vraiment leur mot à dire et qu'ils se fassent entendre. La principale difficulté mise en évidence est que les Roms n'ont pas l'habitude de participer à des activités conçues pour eux. C'est pourquoi il n'est pas possible de mettre en œuvre un processus entièrement participatif, mais il est néanmoins possible de jeter la base de l'autonomisation afin que les Roms puissent faire entendre leur voix à l'avenir. Les résultats immédiats des groupes d'expression, par exemple, sont peut-être modestes, mais l'expérience a montré qu'il pourrait être possible, avec plus de temps et des co-chercheurs plus disponibles, de « planter les graines » de l'autonomie.

Une grande part des activités du projet LERI à Strasbourg concernaient les enfants. Ils vont tous à l'école et sont donc intégrés dans le système d'enseignement français, avec d'autres enfants français et migrants. Ils représentent une nouvelle génération de Roms, qui vivront probablement à l'avenir très différemment de leurs parents. Comme ils viennent d'un milieu défavorisé et vivent dans des conditions vulnérables, avec des parents qui ne parlent pas le français et qui ont un faible niveau d'études, il est très important pour eux de bénéficier d'activités culturelles extrascolaires susceptibles de stimuler leur intégration. Un atelier de théâtre ou de musique, par exemple, peut donner, de façon différente de l'école, l'impulsion nécessaire pour renforcer leurs capacités et leur motivation pour apprendre.

Aux niveaux local, régional, national et européen, l'histoire de telles expériences peut aider d'autres autorités, associations et ONG à lancer des projets d'intégration des Roms. Elles devront tenir compte de toutes les difficultés afin d'améliorer les interventions sur le terrain et de trouver des moyens neufs et innovants de travailler sur l'intégration des Roms. Les expériences qui composent cette étude de cas ne sont peut-être pas exactement des modèles transférables, en raison du contexte particulier à Strasbourg. Elles peuvent cependant servir de contributions utiles à un guide d'orientation pour les futures actions d'intégration des Roms.

Comme l'objectif général est d'autonomiser les Roms, il est aussi très important, sinon crucial, de regarder au-delà des résultats immédiats et visibles, et d'accepter l'idée que le chemin à parcourir est long et que cette autonomisation pourrait prendre des formes inattendues.

La principale recommandation de l'experte de terrain locale serait de gérer ce type de projet avec un esprit ouvert et sans imposer une façon d'agir aux bénéficiaires (la communauté rom) ou aux autres parties prenantes. Certes, cela

demande d’accepter de remettre les points de vue et les méthodologies en question, mais cela permet de progresser dans une atmosphère plus propice et stimulante.

7. Informations complémentaires

Remerciements

L’experte de terrain LERI et l’équipe de recherche locale remercient de leur soutien et de leur collaboration et, dans certains cas, de leur aide financière, la Mission Roms (mairie de Strasbourg), les travailleurs sociaux et les responsables de l’Espace 16 et de l’Espace Hoche, l’AMSED, les trois jeunes co-chercheurs, les artistes qui ont animé les ateliers et toutes les autres parties prenantes qui ont accepté d’être interrogées. Nous remercions aussi les résidents roms de l’Espace 16 et de l’Espace Hoche de leur confiance.